ÉLOGE

DE

LA FLAGELLATION.



Delicias pariunt Veneri crudelia flagra,
Dum nocet, illa juvat, dum juvat ecce nocet.

DE LA FLAGELLATION DANS LA MÉDECINE ET DANS LES PLAISIRS DE L'AMOUR,

OUVRAGE SINGULIER,

Traduit du latin de J. H. Meibomius,

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée du joli poëme de l'*Amour fouetté.*



A PARIS

Chez Mercier, Editeur du Furet littéraire, rue d'Angivilliers, n°. 151.

An VIII. (1800.)

Le cit. Mercier, auteur de cet ouvrage, a corrigé dans cette troisième édition, les fautes qu'il avait laissé glisser dans les éditions précédentes ; et le nom du savant bibliographe Mercier de St.-Léger, qui les lui a indiquées, suffit pour rendre cette dernière édition précieuse.

On trouve encore chez le cit. Mercier quelques exemplaires de l'ouvrage latin de Meibomius.



AVERTISSEMENT.

On sait que Jean-Henri Meibomius était un savant du dernier siècle, qui s'est rendu célèbre en médecine, par la découverte des nouveaux vaisseaux qui prennent leur chemin vers les paupières, et qu'on a appellés de son nom, *conduits de Meibomius*. Il fut long-temps professeur de médecine à Helmstadt, sa patrie, et ensuite premier médecin de Lubeck, ville d'Allemagne dans le duché de Holstein.

Le petit traité que nous publions est très-curieux, et n'est guères connu que de quelques médecins, et d'un petit nombre de gens de lettres. Il n'en existe que

deux éditions devenues fort rares et fort chères, faites toutes deux en pays étranger et fourmillant de fautes d'impression. La première à Londres 1665, in-32, et la seconde à Francfort 1670, in-8°. L'une et l'autre étant fautives, nous nous sommes déterminés d'en donner une troisième purgée de ces fautes; et pour faire connaître cet ouvrage intéressant et utile aux littérateurs, aux gens du monde, et à ceux qui ne sont pas familiers avec le grec et le latin, nous avons entrepris de le traduire, et nous avons accompagné notre version de notes historiques étroitement liées au sujet, d'observations nouvelles puisées dans des auteurs modernes, tels que MM. *l'abbé Chappe*, *de*

Lignac, *Arnaud de Villeneuve et Lémery*, etc. et multipliées au point qu'elles forment, pour ainsi dire, un second ouvrage aussi étendu que celui de Méibomius.

Nous avons adouci le mieux qu'il a été possible, des expressions trop libres dans les citations, de manière pourtant à ne pas nuire à la clarté du sujet, dans un ouvrage dont le but est de développer le méchanisme des parties auxquelles l'Être-Suprême a confié l'emploi de la propagation de l'espèce, et d'indiquer les remèdes nécessaires à les rendre capables de s'en acquitter, quand un vice dans les organes ou des excès de volupté ont altéré en elles cette précieuse faculté.

Nous renvoyons ceux qui nous accuse-

raient d'avoir voulu faire l'apologie de la flagellation, à ce qu'ont dit, dans les mêmes vues, *M. de Bienville*, dans l'avant-propos de son excellent *traité de la Nymphomanie*, pages 4 et 5; *M. de Lignac*, dans l'introduction de son Traité de l'amour conjugal, page 19; et *M. Tissot*, dans celle de *l'Onanisme*, pages 7, 8 et suivantes.

Au reste, nous espérons que le plus grand nombre des lecteurs nous saura gré de n'avoir rien négligé pour leur offrir un ouvrage complet.

Il y a des écueils inséparables de la matière, et que le traducteur le plus chaste ne peut éviter, s'il veut rendre les pensées de son original; c'est ce que

nous avons éprouvé toutes les fois qu'il a été question de rendre en français les vers libres de Pétronne, Catulle, Tibulle, Ovide, Martial et Apulée. Il fallait donc abandonner le travail; non, sans doute : à côté des vers libres, je trouvais des autorités puisées dans les auteurs ecclésiastiques, les livres sacrés et les pères de l'église. L'exemple des S. Augustin, des S. Jérome, des Isidore, des Lactance, des Origène et des Tertullien m'encourageait dans mon entreprise, puisqu'écrivant en langues vivantes, ils n'ont pas cru devoir se taire sur les crimes obscènes, parce qu'on ne peut les désigner sans mots. Au reste, si nous sommes répréhensibles, notre faute est celle

de Meibomius, nous nous justifierons entièrement par l'aveu sincère de la faute même, si c'en est une : nous n'avons eu d'autre motif en traduisant cet ouvrage, que de nous occuper, de nous amuser, de procurer aux savans, aux littérateurs et aux gens du monde la connaissance d'un ouvrage que sa rareté leur avait fait perdre, et de leur en faciliter l'acquisition à moindres frais.

J'ai rassemblé dans l'introduction qui suit, tout ce qui peut servir à l'histoire de la flagellation, en offrant au lecteur un extrait lumineux et discuté de l'ouvrage de l'abbé Boileau sur cette matière : et cette compilation nécessaire à mon ouvrage, ne laissera plus rien à desirer.

Nous osons avancer que cet extrait, ceux de Brantôme, et l'étendue des notes dont nous avons semé l'ouvrage, dans la vue d'égayer l'aridité du stile de Meibomius, ne manqueront pas de rendre ce petit traité aussi intéressant que curieux.

Quant à la manière dont nous avons traduit le latin, dans lequel il fallait remédier à des fautes d'impression ou de latinité, et à des demi-mots qui, si je puis le dire, n'étaient que les premiers linéamens des pensées de l'auteur qu'il fallait développer, nous supplions le lecteur de vouloir bien se souvenir de ce précepte d'Horace, dont nous avons tâché de faire notre profit, sur-tout quand il a fallu rendre des morceaux d'anatomie,

qui ne sont plus les mêmes que du tems de Meibomius, et suivre la marche nouvelle prescrite par nos nouvelles découvertes en médecine, à laquelle je me suis le plus possible conformé.

Nec verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres, nec desilies imitator in arctum.

(HOR. Art. Poët.)



INTRODUCTION.

L'abbé Boileau, docteur de Sorbonne, doyen et grand vicaire de Sens, sous *de Gondrin*, et ensuite chanoine de la Ste.-Chapelle de Paris, donna en 1700 un ouvrage intitulé : « Historia Flagellantium » de *recto* et perverso Flagrorum usu » apud Christianos, ex antiquis scrip-» turæ, Patrum, Pontificum, Concilio-» rum et Scriptorum profanorum monu-» mentis cum curâ et fide expressa, » imprimé chez *Janisson*, en gros caractères, et composé de près de 400 pages in-12. (1) *Du Cerceau* et *Thiers* le critiquèrent. On en publia une traduction plus indécente que l'original; elle fut réformée par l'abbé *Granet*, qui la fit réimprimer en 1732.

Un auteur anonyme déchargea sa bile sur ce livre, dans un petit ouvrage in-12,

---

(1) L'auteur fut obligé d'ajouter ce mot *recto* au titre, et de retrancher des choses qui choqueraient même dans un traité de chirurgie.

de 43 pages, et qui a pour titre : Lettre à M. L. C. P. D. B. sur le livre intitulé : *Historia Flagellantium*. Cette lettre est une véritable satire, et qui attaque M. l'abbé Boileau, d'une manière hardie et peu honnête. L'éclipse, dit le critique, que souffrit l'histoire des Flagellans dès qu'elle commença à voir le jour, vint d'une suppression tacite ou de l'avidité des libraires de Hollande et d'Angleterre, et de l'empressement à enlever toute l'édition d'un ouvrage qui devait être d'un grand débit chez eux. On m'a assuré depuis peu, dit-il, qu'on en faisait une nouvelle édition en faveur des mousquetaires et autres jeunes gens d'agréable humeur, qui le trouvent fort à leur gré. Il est en effet très-divertissant, et peut tenir son rang dans leur bibliothèque, entre Rabelais, Bocace et les contes de la Fontaine. Il ajoute que cet ouvrage a mérité à M. Boileau le surnom de *Fla-*

gellant, pour le distinguer des autres abbés Boileau, fort connus dans le monde par leur réputation et leur mérite. Dans tout le cours de la satyre, le critique appelle M. Boileau de ce nom de Flagellant ou de petit Flagellant. Le portrait qu'il en fait est trop injurieux pour être rapporté ici. Je dirai seulement que ce critique n'épargne ni le livre, ni la personne. Sa satyre est pleine d'invectives, de railleries, d'ironies et de réflexions mordantes, et son ouvrage peut être mis, avec justice, au rang des libelles diffamatoires. Car, après tout, dit l'auteur des nouvelles de la république des lettres, (Décembre 1700, page 695,) quand il y aurait quelque chose à reprendre ou dans le choix de la matière du livre de M. Boileau, ou dans la manière dont il l'a traitée, cela n'empêche pas que l'auteur ne soit un honnête homme et de bonnes mœurs.

Le traducteur du traité de Meibomius n'a pas d'autre réponse à faire à tous ceux qui voudraient lui faire éprouver les désagrémens auxquels M. l'abbé Boileau a été en proie.

Les Jésuites attaquèrent aussi cet ouvrage, et ont extrait de ce livre ou de ceux qu'il a approuvés, diverses propositions qu'ils croyaient censurables. Il y en a une qui le paraît effectivement, et la voici en français : *les écrivains sacrés ont fait mention onze fois des flagellations, cinq fois principalement en parlant de J. C. notre sauveur, qui fut flagellé malgré lui et contre sa volonté.* Cette expression paraît trop forte, mais on voit bien pourtant ce que l'auteur veut dire : c'est que si J. C. a été flagellé par ses ennemis, il ne s'est jamais donné volontairement la discipline, comme font les moines. Voici une autre proposition que je ne rapporterai qu'en latin : *Necesse est cum*

musculi lumbares virgis aut flagellis diverberântur, spiritus vitales revelli, adeò que salaces motus ob viciniam partium genitalium et testium excitari, qui venereis imaginibus ac illecebris cerebrum mentem que fascinant ac virtutem castitatis ad extremas angustias redigunt.

Si cette proposition n'est pas fausse, il est du moins sûr qu'elle aurait beaucoup mieux sa place dans un ouvrage de quelque médecin, que dans celui d'un prêtre docteur en Théologie; mais il sied mal aux Jésuites de relever de semblables propositions, puisque plusieurs de leurs auteurs ont avancé des choses beaucoup plus capables de blesser les imaginations faibles et délicates.

Le dessein général de l'auteur était de faire voir que l'usage des disciplines volontaires est une superstition qui s'est introduite chez les moines, qu'elle tire son origine du paganisme, et qu'elle est

pernicieuse à la santé du corps et de l'ame. Il loue l'exercice de la mortification de la chair comme un acte saint et méritoire, lorsqu'il est autorisé par la loi divine ou établi par l'église. Or, celui dont il s'agit n'est point autorisé par la loi divine. Il n'en est point fait mention dans l'ancien testament. La loi de Moïse, au contraire, (Deut. 25, 2, 3.) défendait de donner aux criminels plus de quarante coups de fouet, d'où il suit qu'elle ne permet pas aux moines, ni à aucun autre particulier, de s'appliquer plus de quarante coups de fouet, ni de se déchirer la peau d'une manière si cruelle, pendant que l'on chante lentement *miserere, de profundis* et l'antienne *salve Regina.* La loi naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait; et la loi de Moïse nous défend de nous faire à nous-même ce qu'elle ne veut pas que nous fassions à

un autre. Dans l'évangile, J. C. ni les apôtres n'ont pas fait mention de la flagellation, car par le passage de Saint-Paul, je *mortifie ma chair* (Corinth. 9, 27.) l'auteur fait voir qu'il ne favorise point la discipline que se donnent les moines. Il remarque que la flagellation involontaire est fort ancienne, puisqu'elle était en usage parmi les payens, avant la fondation de Rome. Elle était même établie par la loi divine, (proverb. 13, 24 et 23, 13) pour punir les enfans et ceux qui faisaient quelque faute qui méritât cette punition. Mais outre ces flagellations involontaires, il y en avait de volontaires et de libres. Tertullien rapporte que c'était une coutume parmi les Lacédémoniens de célébrer de certaines fêtes en l'honneur de Diane, et que ce jour-là, pour honorer la déesse, les jeunes-gens se fouettaient eux-mêmes devant son autel, et quelquefois jusqu'au

sang. Environ l'an 476 de J. C. les Juifs Rabins mirent au nombre de leurs cérémonies une espèce de flagellation volontaire, mais elle était mutuelle, et ils se flagellaient les uns les autres alternativement. Dans les premiers tems de l'église, où la pénitence était dans sa plus grande ferveur, l'usage de la discipline était une chose inouie. Du temps de S.-Augustin, on avait coutume de flageller les hérétiques et les criminels, mais les chrétiens ne se flagellaient point eux-mêmes. Ceux qui ont écrit la vie austère des anciens anachorettes, ne parlent point de disciplines, ni de flagellations volontaires. M. Boileau répond à un passage de Saint-Jérôme, à un autre de Saint-Jean Climaque, et à un troisième de Saint-Cyrille d'Alexandrie, que les moines croyent leur être favorables.

L'usage de se flageller soi-même ne fut introduit qu'environ l'an 1047 ou 1056,

du tems de *Pierre Damien*, et il ne fut toléré des personnes sages qu'avec beaucoup de répugnance. L'auteur rapporte divers exemples, tous propres à faire avoir en horreur et à tourner en ridicule la flagellation.

Voici une anecdote très-plaisante à ce sujet, tirée de *Michaël Scotus*.

Un dévot accompagnait sa femme à confesse : voyant que le confesseur la menait derrière l'autel pour la flageller, il s'écria : Monsieur, elle est très-délicate, je reçois la discipline pour elle : cela dit, il se mit à genoux, et le confesseur fit son office : pendant la cérémonie, la femme criait de toute sa force : frappez fortement, car je suis grande pécheresse. Il y avait peut-être un motif de jalousie dans le dévouement du mari, et une petite vengeance de cette jalousie dans la femme.

Cette coutume devint fort ordinaire

dans la suite, et on la pratiqua jusques dans les rues. Un Cordelier un jour donna le fouet en plein midi, sur les fesses, à un Docteur en Théologie qui avait prêché contre la conception immaculée de la Sainte Vierge, et les femmes criaient : mon père, donnez lui en quatre coups pour chacune de nous.

Vers l'an 1260, vint la supertition inouie de se fouetter soi-même, et la secte des Flagellans commença en Italie. Ils allaient tout nuds en procession deux à deux, se flagellant dans les rues et dans les places publiques. Cette secte n'avait point d'ailleurs de sentimens opposés à ceux de l'église Romaine. Cependant Alexandre IV ne voulut pas l'autoriser, et plusieurs princes chassèrent ces Flagellans de leurs états.

Ces observations suffisent pour mettre le lecteur en état de juger de l'histoire des Flagellans par l'abbé Boileau, s'il ne la connaît pas ; et je renvoie ceux qui la

connaîtraient au livre lui-même, où ils trouveront des choses curieuses et des détails plus étendus.

Je ne puis me refuser au desir d'augmenter la foule des exemples qu'on pourrait citer de la flagellation volontaire, par celui de S.- ominique, surnommé l'*Encuirassé*. Cet hermite ne se flagellait pas seulement pour lui, mais pour expier les iniquités des autres. On croyait alors que cent ans de pénitence pouvaient se racheter par vingt pseautiers, accompagnés de coups de fouet. Trois mille coups valaient un an de pénitence, et les vingt pseautiers faisaient trois cent mille coups, à raison de mille coups par dixaine de pseaumes. Dominique accomplissait cette pénitence de cent ans, en six jours. Il acquittait ainsi les péchés du peuple; mais cette flagellation continuelle rendit sa peau aussi noire que celle d'un nègre. L'usage de ces sortes de pénitence occasionna l'abolissement des

pénitences canoniques. Le principal avantage de celles-ci était de détuire les mauvaises habitudes, en faisant pratiquer long-tems les vertus contraires, et non pas en faisant flageller un hermite qui n'était pas coupable. En effet, a dit un certain auteur, le péché n'est pas comme une dette pécuniaire que tout autre peut payer à la décharge du débiteur, en quelque monnaie que ce soit; c'est une maladie dangereuse qu'il faut guérir dans la personne même du malade.

Je serois tenté de croire que ces Flagellans, animés d'abord d'un saint zèle et du desir de se mortifier, ont employé la fustigation dans la vue de matter leur chair et de faire pénitence; mais dupes peut-être de ce même zèle, et la nature ne perdant jamais ses droits, ils ont continué,. avec une espèce de fureur, cette douce torture qui les dédommageait du plaisir que leur solitude

leur défendait : car enfin, c'était toujours un plaisir goûté physiquement, même à l'insçû du moral.

Brantôme, dans la graveleuse et cynique simplicité de son style (1), dit qu'il a ouï parler d'une grande dame de par le monde, qui ne se contentant de lasciveté naturelle, car elle était grande putain et étant mariée et veuve, aussi était-elle très-belle ; pour la provoquer et exciter davantage, elle faisait dépouiller ses dames et filles, je dis les plus belles, et se délectait fort à les voir, et puis elle les battait du plat de la main sur les fesses avec de grandes cláquades et *blamuses* assez rudes ; et les filles qui avaient délinqué en quelque chose, avec de bonnes verges, et alors son contentement était de les voir remuer et faire des *tordions* de leurs corps

(1) Page 370. tom. 1. des vices des Dames galantes de son temps, édit. de Leyde, 1666, *in*-12.

et fesses, lesquels selon les coups qu'elles recevait, en montraient de bien étranges et plaisans. Autrefois, sans les dépouiller, les faissait trousser en robe, car pour lors elles ne portaient point de de caleçons, et les claquetait et fouettoit sur les fesses, selon le sujet qu'elles lui donnaient, ou pour les faire rire ou pleurer, etc. etc. etc.

Plus loin, il raconte qu'un Grand prenait ainsi plaisir à voir sa femme nue ou habillée, et à la fouetter de claquades, et à la voir manier de son corps.

Qu'une fort honnête dame, étant fille, était fouettée par sa mère quatre fois tous les deux jours, non pour avoir *forfait*, mais parce que sa mère prenait plaisir à la voir remuer ainsi les fesses et le corps, pour autant en prendre d'appétit ailleurs, et tant plus elle alla sur l'âge de quatorze ans, elle persita et s'y acharna de telle façon, qu'à me-

sure qu'elle l'acostait, elle la contemplait encore plus. Il dit plus bas, qu'un très-grand Seigneur et Prince, il y a plus de quatre-vingt ans, avant d'aller habiter avec sa femme, se faisait fouetter, ne pouvant s'émouvoir ni relever sa nature baissante, sans ce sot remède. Je desirerais volontiers, dit Brantôme, qu'un médecin excellent m'en dît la raison.

Voilà de terribles humeurs de personnes, ajoute naïvement Brantôme en parlant de l'homme cité par Pic de la Mirandole, et dont nous avons rapporté l'exmple dans cet ouvrage.

On a vu dans cette introduction que de tous tems les Prêtres faisant servir la religion à leurs plaisirs, ont su couvrir de ce masque redoutable les excès honteux où les portait un tempérament fougueux qu'allumaient encore la macération qui tendait à les rendre plus lubriques, l'oisivité, la tranquillité des cloî-

tres, la confiance aveugle qu'ils avaient inspirée à leurs sots pénitens.

Le Traducteur, n'ayant entrepris que le seul ouvrage de Meibomius et non l'effrayant tableau des crimes du Clergé, et l'histoire générale de la Flagellation, prie les lecteurs qui désireraient de grands éclaicissemens sur cette matière, de consulter: 1o. Essai philosophique sur le Monachisme, par Linguet, 1776, vol. *in*-8o. 2o. Nécessité de supprimer et d'éteindre les ordres religieux en France, prouvée par l'hist. phil. du Monachisme, ou exposition abrég. de ce que l'on trouve de plus singulier et de plus curieux dans l'institution, la règle, l'établissement et la vie des moines de tous les cultes et de tous les pays. *Londres*, 1789, 2 vol. *in*-8o. 3o. Les Prêtres démasqués, ou les iniquités du Clergé chrétien. Ouvr. trad. de l'anglais, 1767, *in*-8o. 1 vol.



DE LA FLAGELLATION

DANS LA MÉDECINE,

ET

DANS LES PLAISIRS DE L'AMOUR.

VOICI enfin, mon cher Cassius, le petit traité que je vous ai promis dans une orgie bachique. Vous vous convaincrez, en le lisant, que l'usage de la Flagellation n'est pas aussi extraordinaire qu'il le paraît au premier coup-d'œil. Je me

souviens très-bien de l'engagement que j'ai pris de vous communiquer mes réflexions sur cet objet. Ce fut lorsque nous nous trouvâmes dernièrement à table chez notre ami commun Martinus Gerdesius, conseiller du prince, et votre collègue, mais je ne me rappelle pas précisément à quelle occasion je vous dis que les coups et la flagellation servaient quelquefois à la guérison de plusieurs maladies, ce qui vous parut un paradoxe. Quoi qu'il en soit, je vais vous démontrer que l'expérience a confirmé la bonté de ce remède, en m'appuyant sur l'autorité des médecins qui l'ont enseigné et pratiqué.

Titus, disciple d'Asclépiade (A) qui vivait sous le règne d'Auguste, comme je l'ai dit dans mon ouvrage intitulé : *Vies des Médecins*, prétend, livre 2, de l'*ame*, que les *Maniaques doivent être fouettés pour leur rendre le bon sens.*

Cœlius Aurelianus, livre 1, *des passions lentes*, chap. 5, dit que les personnes attaqués de la *mélancolie érotique*, ou qui sont dans le délire, doivent être aussi fouettées, quand les autres moyens n'ont rien fait, et que dans plusieurs individus, cette opération a guéri l'aliénation d'esprit.

Rhazès, livre 1, *de la continence*, chapitre IV, d'après un célèbre médecin Juif, dont il invoque le témoignage, ordonne de lier la personne attaquée de la manie érotique et de la frapper à grands coups de poing ou de verges, si les autres remèdes ont été infructueux, et d'administrer ce topique à plusieurs reprises, si le bien ne s'opère pas dès la première fois : une seule hirondelle, pour me servir de ses termes, ne faisant pas le printems.

Antoine Gaignier pense (1) comme

(1) *Pract. Tract.* XV. cap. 109.

Rhazès. Valescus de Tarente s'exprime « ainsi(1): Si le malade est jeune, il faut » le frapper sur les fessses à grands coups » deverges, et si l'érection ne se fait pas, » l'enfermer dans un cul de basse fosse, » l'y tenir au pain et à l'eau, jusqu'à ce » qu'il demande pardon de son inver- » gence, et lui faire observer un régime » rigoureux. »

Si nous en croyons Sénèque, livre 6, *des Bienfaits*, chapitre 8, la flagellation dissipe la fièvre-quarte, parce que le mouvement réchauffe et divise l'humeur âcre, épaise et noire, qui était stagnante dans les viscères, comme le dit fort bien Juste Lispse dans ses Commentaires.

Jerôme Mercurialis, (B) Lib. IV *de arte gymnasticâ*, cap. IX, nous apprend que plusieurs médecins ont ordonné la flagellation à des personnes maigres pour les engraisser, et leur donner de l'embonpoint.

(1) *Philonium.* lib. I c.XI.

Galien (1) citant à ce sujet les stratagêmes des Marchands d'esclaves qui se servaient de ce moyen pour les faire paraître plus brillans de fraîcheur et d'embonpoint, ne laisse aucun doute sur l'efficacité de ce remède. (2) Il est certain qu'il fait gonfler la chair et attire à elle les alimens. Personne n'ignore que la flagellation avec des orties vertes a les plus grands succès pour raffermir les membres et rappeler la chaleur et le sang dans les parties qui en sont privées.

---

(1). *Meth. med.* lib. XIV. c. XVI.

(2) Combien de nourrices, sans avoir consulté Jérôme Mercurialis, ni Galien, ont recours à ces stratagêmes qu'elles connoissent par tradition, et claquant les enfans sur les fesses avant de les rendre à leurs mères, trompent par cet embompoint factice et momentané, la confiance des tendres parens qui leur ont confié ces intéressantes créatures.

Cælius Aurelianus (1) et Thémison, liv. 1 *des Passions lentes*, veulent que ce soit avec de la férule.

Elidæus de Padoue (2) n'hésite pas d'ordonner la flagellation avec des orties vertes sur les membres tendres et délicats des petits enfans, pour hâter l'éruption de la petite verole.

Thomas Campanella (C) que nous avons autrefois connu à Naples semble mettre en avant une opinion nouvelle et inadmissible, en attribuant à la flagellation la vertu de guérir les obstructions du bas-ventre. Il raconte (3) que le Prince de Venuse (4) un des meilleurs Musiciens de son siècle, ne pouvait aller à

(1) Lib II, *Chr.* c.I. (2) *Consil. Med.* 282

(3 Lib. III. *Médicinalium*.c. V. art XJI.

(4) *Venuse*, aujourd'hui *Venosa*, ville de l'Italie Méridionale, dans la Basilicate, près Naples, au pied de l'Apennin. Elle fut la patrie d'Horace.

la garde-robe sans avoir été préalablement fustigé par un valet gagé pour remplir cette fonction ; ajoutant qu'il seroit dangéreux de retenir sa respiration pendant que l'on se feroit administrer ce remède ; et j'en conviens.

Il est des personnes qui ne peuvent goûter les plaisirs de l'amour, si elles ne sont aiguillonnées par la flagellation. Cette cérémonie étrange les embrâse des feux de la lubricité, jusques à les faire écumer, et fait dresser vers le ciel cette partie qui constitue la virilité, de manière que son oscillation suit le nombre et le son des coups appliqués pour ainsi dire en cadence ; et voilà précisément ce que vous rejettiez comme une plaisanterie et une chose incroyable, quand j'en parlai la première fois. Je vais pourtant mettre en usage, mon cher Cassius, tout ce que je crois capable de vous en convaincre, en m'étayant du témoignage

des auteurs les plus dignes de foi, pour vous prouver que ceci n'est point une innovation, et que le caprice n'a aucune part à cet usage; j'y joindrai les raisons et les exemples, d'après lesquels divers Médecins et moi avons, trouvé la chose vraisemblable. Je ne m'étendrai cependant pas beaucoup dans ce moment-ci sur la nécessité d'employer les orties vertes pour en frapper les parties génitales.

Menghus Faventinus (1) assure qu'elles ont une propriété merveilleuse pour allonger, tendre, grossir et ériger le membre viril, qui, par une parcimonie de la nature, ferait craindre la stérilité.

Pétrone vous apprendra, si vous le consultez, combien elles sont utiles pour guérir l'impuissance, et rendre aux amans leurs forces éteintes par de trop

(1) Pract. part. II cap. *de passion. membr. génital.*

fréquentes jouissances, en faisant parler Encolpe de cette manière :

« Cette partie de mon corps par laquelle « j'étois autrefois un Achille, était alors » entièrement morte, et plus froide que » la neige, elle semblait s'être retirée au » fond de mes entrailles, sillonnée de » mille rides. Ma verge ressemblait à » du cuir détrempé dans de l'eau. etc.

Je ne fais ici que transcrire l'auteur qui continue ainsi :

« Enothée, prêtresse de Priape, lui » ayant promis de la lui rendre aussi » dure que de la corne, mêle du cres- » son alénois avec de l'avrône, en forme » un onguent qu'elle applique sur ses » testicules, et armant ses mains d'une » poignée d'orties vertes, l'en frappe » légèrement au-dessous du nombril, sur » les reins et sur les fesses. »

Mais pour revenir à la grande et véritable flagellation, écoutons ce que ra-

conte à ce sujet *Jean Pic, comte de la Mirandole*, (D) qui vivait il y a 150 ans. Il fait ainsi, livre 3, chap. 27 de son ouvrage *contre les astrologues*, l'histoire d'un de ses amis.

« Je connais, dit-il, et il existe encore, un homme dont le tempérament amoureux et les excès n'ont peut-être jamais eu d'exemple. Il ne peut caresser une femme, malgré la violence de ses desirs, s'il n'est auparavant fustigé. En vain sa raison lui fait regarder comme un crime ce rafinement de volupté : sa fureur pour ce cruel plaisir est telle qu'il encourage lui-même et accuse de mollesse et de lâcheté celui qui le fouette, lorsque la fatigue ou la pitié lui font ralentir ses efforts. Le patient n'est au comble de ses plaisirs, qu'en voyant ruisseler le sang dont une grêle affreuse de coups a couvert les membres innocens du libertin le plus effréné. Ce malheureux ré-

clame ordinairement pour ce service, avec les plus instantes supplications, la main de la femme avilie dont il veut jouir, lui donne lui-même les verges qu'il a fait tremper dès la veille, dans le vinaigre, et lui demande à genoux la faveur insigne d'être ainsi déchiré. Plus elle frappe avec violence, plus elle acquiert de droits à son amour et à sa reconnaissance, en lui rendant des feux qu'il n'avait plus, jusqu'à ce que le dernier période de la souffrance et l'épuisement total de ses forces, lui fassent goûter la plénitude de la volupté en égale proportion. Trouvez un seul homme pour qui le comble de la douleur, et cette espèce de torture doivent être celui du plaisir, et si d'ailleurs il n'est pas entièrement corrompu, lorsque, de sang-froid, il connaîtra sa maladie, il rougira de ses excès et les détestera. » Jusqu'ici c'est Pic de la Mirandole qui a parlé,

mais la même chose est rapportée par *Thomas Campanella* déjà cité et *Jean Névisan* (E) livre 1, de *ses Sylves Nuptiales*. Art. 130. Si je ne me trompe, l'homme dont parle *Cœlius Rhodiginus* (F), livre 2. chap. 15 de *ses anciennes leçons*, avait ce goût-là de commun avec l'ami de Pic de la Mirandole ; et d'après Cœlius, *André Tiraqueau* (G). Art. V, de son *Traité des Loix du Mariage*. Mais écoutons Cœlius.

Des personnes dignes de foi, dit-il, assureront avoir connu, il y a quelques années, un homme qui par un contraste bien étonnant et qu'on aura peine à croire, joignait au physique le plus froid et le plus inhabile aux plaisirs de Vénus, l'imagination la plus érotique et le génie le plus ardent. Il n'avait d'aptitude, de chaleur et de force pour la lutte amoureuse, qu'à proportion des coups de verges qu'il avait reçus, et vous n'eussiez pu savoir lequel lui causait le plus de volupté

lupté ou de la volupté elle même, ou de la douleur qui en étoit la source et l'agent; à moins que la juste proportion de la seconde ne le conduisit à la perfection des délices de la première. Il s'abaissoit jusqu'aux prières pour être frappé de verges qu'il avait fait durcir, depuis la veille, dans du vinaigre. La rage qu'allumaient en lui les desirs, le portait à accabler de reproches et d'injures celui qu'il avait chargé de cet office, dès qu'il frappait trop mollement; et lui faisait regarder comme imparfaite, infructueuse et nulle, toute séance qui n'étoit pas terminée par une effusion de sang. Cet homme est, je crois, le seul qui (1) également avide de plaisir et

(1) Tamerlan, ce fameux Empereur d'Asie, qui se faisait appeller *le fils de Dieu*, fut père de cent enfans et vainqueur de cent peuples, se faisait foüetter par esprit de debauche.

de souffrance, ne savourait l'un qu'au moyen de l'autre et pour qui les plaies, les déchiremens et l'effusion de sang fussent et le prélude et le complément des titillations et de la jouissance (1) *Othon Brunsfeld* (H) Médecin célèbre, dans son *Onomastic. Medic.* rapporte l'anecdote suivante.

De son tems vivait à Munich, rési-

(1) Lucien, tome 3 de la traduction de Perrot d'Ablancourt, parle d'un certain Perégrinus qui avait le même goût. Ce philosophe se fouettait en public au milieu de tout un peuple et se debarrassait d'une surabondance de liqueur seminale aussi effrontement que Diogene : ce qui leur fit donner à tous deux le nom de *Cynique*. Ce même Perégrinus, surnomme *Protée*, se fit chrétien, ensuite apostat, et finit par se bruler publiquement aux jeux Olympiques. *Voyez son histoire, par Wiéland.*

« Lorsque sur un bûcher Peregrin las du jour
« D'un trepas éclatant cherche la renommée,
» Un *Cynique* orgueilleux s'evapore en fumée.

(Racine. Poëme de la Religion. chant. 4 pag. 133. vers 306.)

dence des ducs de Bavière un homme qui ne pouvait s'acquitter envers sa femme du devoir conjugal, s'il n'était pas auparavant fouetté à toute outrance. Un fait qui s'est passé sous nos yeux tout récemment et à Lubeck même, vient à l'appui de ce que j'ai déjà raconté.

Un citoyen de cette ville, marchand de beurre et de fromage, demeurant sur la place des moulins, fut, entr'autres crimes dont on le chargeait, accusé d'adultère, dénoncé aux magistrats et le procès fait, condamné au bannissement. Une fille de joie avec laquelle cet homme avait depuis long-tems un commerce de libertinage, traduite devant les sénateurs chargés de la justice criminelle, et qu'on nomme *die Gerichts herren*, avoua qu'il n'avait jamais été habile à consommer l'acte de la génération, sans être auparavant fouetté, et qu'après une première course, il lui était impossible

d'aller plus loin, si elle ne réitérait l'opération douloureuse et salutaire, en doublant la dose (1). Le coupable nia d'abord le fait, mais pressé par des interrogatoires fréquens et sévéres, il fut contraint de tout avouer. J'ai pour garans de la vérité de cette anecdote les juges eux-mêmes, Thomas *Storning* et Adrien *Moller*, mes amis, et qui, comme vous le savez, vivent encore. Il y a très-peu de tems qu'une personne occupant une des premières places à Amsterdam, fut accusée d'avoir une liaison de débauche avec une fille que pourtant il ne pouvait exploiter sans avoir été préalablement excité par une ample flagellation. L'affaire ayant été portée devant les tribunaux, la perte de son emploi fut le

(1) Sénéque parle aussi d'une courtisanne qui n'employait d'autre moyen que la flagellation pour réveiller l'amour de son galant, lorsqu'il se refroidissait.

châtiment de sa lubricité, et long-tems après son aventure, il était encore la fable de la ville. Ainsi, vous ne voudrez ni ne pourrez, je crois, vous refuser à l'évidence des preuves dont je m'environne pour vous persuader. Tâchons donc de rendre raison, s'il est possible, d'une chose qui paraît au premier coup-d'œil si extraordinaire. Si vous consultez les astrologues, ils allégueront l'influence des astres et diront qu'une puissance occulte et particulière du ciel est l'unique cause de cette manie aussi extraordinaire que dépravée de certains êtres. Ils vous diront sans doute, avec Pic de la Mirandole, que la planète de Vénus, présidant à la conception de l'homme, a été croisée et pour ainsi dire frappée par les rayons opposés d'un autre astre, dont elle a contracté la malignité.

Francisc. Junctinus (J) chap. 6. *de Judi-*

ciis Nativ. fait sur cela un très-long commentaire ; mais le ciel et les astres étant des causes universelles et ne pouvant produire dans tel ou tel autre individu des effets si particuliers, Pic de la Mirandole les rejette avec raison et cherche une cause plus immédiate. Il attribue donc le goût dépravé de son ami à une longue habitude, et continue ainsi son histoire : « Lui demandant l'origine d'une passion aussi inouie, il me répondit qu'il la devait à un enfant : ce début piquant de plus en plus ma curiosité, sur les instances réitérées que je lui fis, pour qu'il m'en développât davantage les causes principales et accessoires, il ajouta qu'il avait passé ses premières années de collège avec des enfans très-débauchés, parmi lesquels le plaisir de se fouetter était très-commun et qui attachaient un certain prix à se rendre réciproquement ce service qui prostituait leur pudeur. »

Cœlius est du même avis que Pic de la Mirandole, dont il n'a fait que copier l'anecdote, en adoptant son opinion sur les causes de cet étrange déréglement. « Ce qui n'est pas moins surprenant, » ajoute ce dernier, c'est-que cet homme » connaissait toute la turpitude de cette » cérémonie infâme et bizarre, la détes- » tait sincèrement et la réprouvait avec » toute la sévérité d'un juge inflexible ; » mais la force de l'habitude l'emportant » sur sa raison, il se livrait à son invin- » cible penchant, dans l'instant même » qu'il le condamnait. Cette habitude » s'était invétérée et avait jetté des ra- » cines d'autant plus profondes, qu'elle » avait été contractée dès l'âge le plus » tendre, et s'était considérablement » accrue par les charmes du plaisir qu'il » avait trouvé à se fouetter, dans le » commerce criminel de ses camarades. » Exemple frappant de l'importance de

» l'éducation, qui montre combien elle » est précieuse et combien elle décide » de nos mœurs et de notre condition, » pour le reste de la vie. » J'avoue, lui dis-je, que l'habitude est si puissante qu'elle devient, pour ainsi dire, une seconde nature. Aristote l'a dit, libr. de *Memor.* et *reminisc.* c. 3, libr. 7. et c. 10. *Ethic.* et Ennius après lui l'a répété dans ces termes :

« Un long usage devient coutume ; » cette coutume s'accroît par les réflexions, devient habitude, et cette » habitude, par succession de tems, devient enfin pour les hommes une seconde nature. »

Galien, dans son traité de l'habitude, chap. 2 et 3, a démontré avec beaucoup d'élégance, avec quelle force et quelle tyrannie l'habitude maîtrise toutes nos actions, en l'appellant une seconde nature, Liv. 2. la tempérance : chap. 4 et

liv. 3 *de Simpl.* c. 19. Peut-être aussi que dans le fait mentionné dans Cœlius et dans Pic de la Mirandole, l'habitude a pu, par succession de tems, faire beaucoup à la chose ; mais il n'en est pas de même des hommes de Munich et de Lubeck, cités par Brunfels et moi. Pourquoi, dit Campanella qui a déjà parlé plus haut, l'ami de Pic de la Mirandole est-il le seul des compagnons de ses premières fredaines, qui en ait conservé le souvenir et la dangereuse habitude ? pourquoi ceux-ci n'ont-ils pas la même ardeur que lui pour la flagellation? Les effets et les vices d'une habitude quelconque sont uniformes et doivent être particuliers à chacun des individus qui l'ont adoptée. Il n'est pas vraisemblable que ceux dont nous avons parlé, se soient ainsi prostitués dès leur première enfance, en cherchant à se faire une faible image des plaisirs qu'ils ne connaissaient

pas, au moyen de ces flagellations réciproques. Je félicite au contraire notre vertueuse Allemagne d'ignorer ces rafinemens honteux de la débauche, ces pollutions, ces attouchemens impurs et scandaleux entre les enfans d'un même sexe ; ou quand par hazard quelqu'un s'en est rendu coupable, (si tant est qu'on en puisse citer un exemple) d'en punir sévèrement les auteurs, et d'en effacer l'opprobre au milieu des flammes. Quintilien, dans sa déclamation pour le soldat Marianus, dont un tribun avait voulu faire son Ganymède, s'exprimait ainsi en parlant de nos ancêtres :

« Les Germains ne connaissent pas » même le nom de ce crime abominable, » et l'on vit plus saintement sur les bords » de l'Océan. » (1) Nous en avons parlé

---

(1) Vossius pense que les déclamations attribuees ici à Quintilien l'orateur, ne sont ni de lui ni de son grand père, quoi-

plus amplement dans nos commentaires sur le serment d'Hyppocrate, chap. 19.

L'influence des planètes et celle de l'habitude n'étant point capables de donner à la flagellation la vertu d'exciter à l'amour, voyons enfin à lui chercher une autre cause plus directe et plus naturelle; il faut donc pour cela reprendre les choses de plus haut, et remarquer premièrement que cette flagellation ne se fait que sur le dos; vérité dont la déposition de la courtisanne de Lubeck et autres ne permettent pas de douter; les parties génitales de l'homme étant de nature par leur délicatesse et leur extrême sensibilité, à ne pouvoir endurer des coups de verges, et à plus forte raison jusqu'à l'effusion du sang. C'est donc ordinaire-

---

que ce dernier en ait laissé 145. Il les attribue au jeune Posthume qui prit, dit-on, le nom de César et d'Auguste dans les Gaules, avec Posthume son pére, l'an 260 de J. C.

ment sur le dos que se fait cette opération. Les lombes occupent la plus grande partie du dos. Cette partie a pour base cinq vertèbres qui, placées au-dessous de celle de la poitrine, se prolongent et aboutissent à *l'os sacrum.* Elles sont couvertes au dehors de muscles et d'une peau épaisse et grasse, et au-dedans des muscles qui l'enveloppent et forment sa partie haute, nommés par les grecs *Psoas*, d'un muscle de même nom, et par les latins *pulpa*, de *palpare.* Ils soutiennent les reins de droite et de gauche, remplissent par leur étendue, l'espace de quatre vertèbres et se joignent à la veine cave et à la grande artère. De la veine cave et de la grande artère, les reins (1)

(1) Le mot de REINS en latin REN, RENES, vient du grec *Reein,* qui signifie *couler*, parce que c'est des reins que l'urine coule. Ils sont deux, et ressemblent à ces legumes appelles Phaséoles. Leur substance est rouge et dure, couverte d'une membrane

reçoivent

reçoivent les grands vases qu'on nomme émulgens, spermatiques ou lombaires. Il y en a un de chaque côté. Viennent ensuite la veine et l'artère dont les ramifications s'étendent sur toute la substance de ces vases. A droite de la veine cave et sous l'émulgente, la veine droite séminaire prend naissance, et l'artère séminaire qui, partant de la grande artère, descend dans le testicule droit. A gauche, l'artère séminaire descendant du tronc de la grande artère, et la veine séminaire de la veine gauche émulgente, se rendent dans le testicule gauche. Ces parties sont composées d'une infinité de nerfs qui prennent leur source dans la

déliée et d'une autre grasse qui est un repli du péritoine. Leur longueur est de 4 ou 5 travers de doigt, leur largeur presque de trois et leur épaisseur de deux. Les Grecs nomment encore les reins OURETERES, c'est-à-dire canaux urétères, parce qu'ils y sont contenus, comme il est dit plus bas.

moëlle de l'épine, et par lesquels les sucs contenus dans les vertèbres sont filtrés dans les reins dont ils pénètrent non-seulement l'enveloppe, mais encore la substance. De la cavité des reins, les canaux urétères se prolongent jusqu'à la vessie à laquelle ils sont attachés. Toutes ces parties ayant la même tâche à remplir dans l'acte de la génération, on les a désignés sous la dénomination générale de *lombes*, et c'est le sentiment de Marsilio Cagnati (K), livre 4, chap. 7. de ses diverses leçons. Les auteurs ont fait d'assez exactes recherches sur les fonctions assignées à chacune de ces parties, savoir : les os, les muscles, les reins et les vases, et tous sont d'accord. Cagnati dit, lib. 2. *de an*. text. 35. qu'elles concourent, chacune selon son emploi, à élaborer la semence et à perfectionner l'ouvrage de la génération, suivant les loix immuables de la nature. Jérôme

Montuus, *Pract. part.* I. lib. IV, chap. dernier, et André Tiraqueau, le plus célèbre de vos jurisconsultes, livre 15, de son traité *de la loi des mariages*, art. 40, 41 et 42, sont du même avis, après l'examen le plus scrupuleux de cet objet. Consultez l'écriture sainte, toute l'antiquité, les auteurs sacrés et profanes, tous n'ont qu'une voix sur la destination des lombes, des reins et des flancs. Plusieurs passages de l'écriture sainte nous prouvent que les lombes sont les instrumens de la génération. On lit dans la Génèse, chap. 35, verset XI : « Des rois sortiront de vos lombes. » Dans l'épître de Saint Paul aux Hébreux, chapitre 7. verset 5. « *Vous étes les enfans d'Abraham et sortis de ses* lombes, » et verset 10. « Levi sortit du même endroit. » Basile le grand, dans son commentaire sur Esaïe, chap. XVI, dit que dans plusieurs passages de l'écriture, l'expression de lombes est

employée pour désigner les membres servans à la génération.

Origène (L), Homelie 1. commentant le verset 109, pseaume 37, « mes lombes sont remplis d'illusions » l'explique ainsi : les lombes étant les réservoirs de la sémence, le psalmite indique la nature du péché en se servant du nom de la partie qui sert à le commettre. L'expression de ceindre ses reins était passée en proverbe chez les Hébreux, pour signifier la continence et l'éloignement des voluptés charnelles. Jehovah, livre de Job, chap. 39. v. III. et c. XL. v. 11. dit en y faisant allusion. « Ceins tes reins comme un homme courageux ; » c'est-à-dire : réprime la luxure en homme courageux. Isidore (M) livre XI, chap. I, de ses ORIGINES, dit qu'il faut l'interprêter ainsi : que le moyen de résister et le préservatif contre la luxure doit être appliqué aux parties dont la rébel-

lion et la complexion brûlante nous portent à ce crime. Voyez Suidas, au mot PSOA.

Saint Jérôme, dans son commentaire sur Nahum; chap. II. v. I, parle ainsi : « Regarde ton chemin, affermis tes lombes et arme-toi de courage. »

Saint Mathieu, chap. 3, vers. 4, dit en parlant de Saint Jean Baptiste : « Il portait une *ceinture* de peau autour des reins. » St.-Grégoire de Nazianze, discours 42, et Nicétas dans ses commentaires sur *idem*, nous disent la même chose. C'est dans le même sens qu'il faut interprêter Isaïe, c. 32 v. 11. Jérémie, chap. I verset 17. et St. Paul, épitre aux Ephésiens, c. IV v. 14. Salomon dit en parlant de la femme forte et chaste : « *Elle a ceint ses lombes de courage.* » Prov. ult. vers. 17. St. Pierre dit, épit. I chap. I, vers. XIII : « *ceindre les reins de son ame.* », ce que Montuus, déjà cité,

traduit par « *écarter de son ame toute pensée impure et lascive.* » Si je ne me trompe, les Romains ont fait allusion à ces allégories, lorsqu'ils ont dit : *être ceint*, *porter la ceinture*, pour désigner la sagesse, la modestie et la pureté virginale, et *délier* sa ceinture, pour être au contraire, l'emblême de la dissolution des mœurs, comme je l'ai plus amplement décrit dans la vie de Mœcènes. On observe encore aujourd'hui dans les Gaules l'usage de ceindre d'un ruban, cordon ou écharpe de soie, ceux à qui l'on décerne le triomphe littéraire, et qu'ils portent comme un monument glorieux des talens qui les distinguent du vulgaire. Ce qui, selon François Ranchin, (*Commentaire sur le serment d'Hyppocrate*,) dénote sur-tout dans les médecins, la nécessité d'être chaste. La ceinture annonce la contraction des reins, leur inaction et partant, la sagesse qui réprime la rébellion et

l'effervescence des lombes qui nous portent à la débauche. C'est ce qui a fait croire aux anciens que Diane, déesse de la chasteté, portait toujours une ceinture. La délier était chez eux le premier effet du mariage, et annonçait la désertion de la fleur virginale (1), cette jolie

---

(1) Horace nomme les Graces *decentes*, *pudicas*, lorsqu'elles ont leur ceinture, et *solutis zonis*, quand il veut qu'elles président à ses orgies et aux mysteres de la voluptueuse deesse d'Amathonte. Voyez l'ode XXX. liv. I. *O Venus! regina Gnidi Paphique*, etc.

La ceinture ayant de tout tems été l'emblème de la virginité, une femme ne doit plus la porter. Nos élégantes et nos impures nous en imposent donc bien effrontément, en ceignant leur taille, même à 40 ans, d'un ruban bleu, noir, aurore ou coquelicot. C'est ainsi que la manie des modes, lors même qu'elle conserve celles que nous avons reçues des anciens, nous fait perdre de vue leur sagesse qui cachait toujours des maximes de morale et des emblèmes de vertu dans tout ce qu'ils adoptaient, pour tous les details qui ont rapport à la vie et au vêtement.

commission était donnée à l'époux. Aëtius (N) dit, disc. 3 chap. 100 de son *Tetrabiblos*, que les plaisirs du mariage sont funestes à ceux qui ont les reins ou les lombes faibles, et nommés pour cela *Elumbes*, c'est-à-dire : *éreintés, érenés*. -- Eustate a fait passer ce mot en proverbe, en disant *efflanqué comme un âne de Mysie*. Elumbis, *qui se se erigere non potest*. En italien, *dilumbato*, en espagnol, *flaco*, en anglais, *he that hath feble loynes*. Hadrianus Junius, cent. 6. ad 48, donne le nom d'âne de Mysie aux galans éreintés. Ce qui a fait dire à Pétrone que les personnes ruinées par leurs fréquens sacrifices à Vénus ont les reins lâches, c'est-à-dire, *sans ceinture*. Encolpe, dit-il, avait publié par-tout qu'il avoit la goutte et les reins de la plus grande foiblesse. Catulle, épigramme XVI, parle de ceux qui ne peuvent donner un mouvement souple et facile à

leurs lombes endurcis. Et Martial au contraire, livre 5, épigramme 79, dit : « donner à ses lombes souples et lascifs un tremblement volupteux. »

L'auteur anonyme de l'épigramme XVIII. du *Priapeia*, s'exprime ainsi :

« Quand la courtisanne Téléthuse agi-
» tera-t-elle voluptueusement sur toi ses
» reins souples et lubriques ? »

Le mot *fluctuare* peint le mouvement d'oscillation, la manière de s'agiter et de se soulever de bas en haut, comme les flots; en grec, *ricnoustai*, en latin *crissare*. *Indecenter flecti*, *curvari*, s'agiter, se plier, se courber, d'une manière indécente et lubrique.

C'est de-là qu'on a donné le nom de *ricnoma* à une sorte de danse grecque fort lascive. (1) Telle est de nos jours celle que nous appellons *la Bergamasque*, qui

(1) Les O-Taïtiens ont une danse semblable, les Espagnols ont le *fendango*.

ne se danse que sur les théâtres, ou par des personnes masquées. Juvénal paraît faire allusion au *ricnoma*, lorsqu'il parle, sat. 2, des jeunes Romaines, dont on applaudissait l'adresse à se laisser doucement aller à terre, en agitant leurs fesses avec un tremblement voluptueux.

Arnobe, livre 2 : « Une troupe lubrique formait des danses dissolues, sautait en désordre et chantait, tournait en dan-

---

Voyez le voyage en Espagne par le Marquis de Langle, tom. I, page 145.

Nous valons bien les romains pour la débauche. Nous avions, il y a cent ans, les danses de caractère, la fricassée, et les rondes de societe. Nous avions les danses lascives que les Princes du sang et la Reine faisaient exécuter à Brunoy, à Trianon et à Compiegne, par des acteurs et actrices qui jouaient le théâtre gaillard pour ranimer leurs majestes épuisées. Nous avons récemment transporté des bords du Rhin à ceux de la Seine la voluptueuse Walse. Les nerfs de nos dames s'en trouvent, dit-on, très bien, aussi les enfans savent-ils aujourd'hui Walsër, avant que de savoir lire.

sant et à certaine mesure, en soulevant les cuisses et les reins : donnait à leurs fesses et a leurs lombes un mouvement de rotation qui aurait embrâsé le spectateur le plus froid. Voyez dans les lettres grecques celles qui est intitulée, *Megara à Bacchides*, sur la Thryallide.

Perse fait allusion à cette danse, lorsqu'il dit des vers licencieux qui remplissent l'esprit de l'auditeur des idées les plus voluptueuses.

« Qu'il fait beau voir là nos grands de
» Rome s'agiter de lascive manière, et
» murmurer d'une voix tremblante, lors
» que ces vers libidineux pénètrent jus-
» qu'au siége des plaisirs (les lombes),
» et qu'une molle prononciation cha-
» touille leur sens ! «

Juvénal, satyre 6. vers 314. dit en parlant des flûtes des prêtresses, aux fêtes de la bonne déesse.

« On sait à présent ce qui se passe aux

» mystères de la bonne Déesse, quand
» la flûte agite ces Ménades, et fait trem-
» bloter voluptueusement leurs reins ;
» lorsqu'également ivres de sons et de
» vin, elle laissent voler leurs cheveux
» en tourbillons, et invoquent Priape à
» grands cris. »

Isidore prétend que le mot lombe, *Lumbus*, vient de *libido*, *desir*, parce que c'est dans les lombes que réside chez les hommes la cause de leurs desirs et l'aiguillon de la volupté.

Nicolas Perrot, dans son ouvrage intitulé *Cornucopia* (O), leur donne la même étymologie. Il fait dériver *lumbi* de *lubendo*, en intercalant une lettre, comme on le pratique assez ordinairement : ainsi de *cubo* l'on fait *cumbo*, de *pago* : *pango* ; de *frago*, *frango* etc. (voyez le savant Matth. Martinius dans son *lexicon etymologicum*.

Les lombes et les reins qui en forment

ment la plus grande partie ont tous deux les mêmes fonctions, pour peu que vous fassiez attention à leur conformation. On voit dans le livre des Rois, ch. 7, v 12. qu'il servent à la génération. « Le fils qui est sorti de tes reins. «

Tertullien (P) dans son traité de *la résurrection de la chair*, nomme les reins les réservoirs de la semence.

Le prêtre Hésychius (ou autrement dit par corruption, Isicius) dans ses commentaires sur le *lévitique*, *livre* I, dit que les reins sont les dispensateurs de la liqueur séminale dans le coït ; et plus loin : c'est dans les reins que se forment et se conservent les fluides destinés à la génération.

Saint Augustin, pseaume 7, v. 2, dit que par les reins on entend les plaisirs de l'amour.

St. Jérôme commentant Nahum, dit que tout ce qui a rapport au coït émane

du ministère des reins, et répète à peu près la même chose dans son commentaire sur Ezéchiel, chap. 16.

On lit dans Jérémie, chap. 17, vers 10, et dans l'Apocalypse, chap. 2, vers. 20, sondant les reins et les cœurs : ce que Nicolas de Lyre (Q) explique par : examinant et punissant nos concupiscences et nos mauvaises pensées ; l'écriture sainte désignant par le *cœur*, nos pensées, et par les *reins*, les mouvemens de la chair. C'est par cette raison que David, Ps. 26, vers. 2, prie le Seigneur de brûler ses reins et son cœur : expressions adoptées par l'église dans ce passage d'un hymne.

« Brulez nos reins et nos cœurs, ô mon Dieu, du feu de l'esprit saint, afin que nous vous servions purs et chastes de corps et de cœur, et que nous nous rendions dignes de votre amour par l'innocence de notre vie. »

On voit dans l'exode XII, v. 2, qu'il

était prescrit aux Israëlites qui mangeaient l'agneau pascal, de ceindre leurs reins, et tous les théologiens s'accordent à entendre par là qu'ils devaient se garder de toute action et de toute pensée charnelle.

Ausonne, épigramme 13, dit; se servir de ses reins, pour *se livrer à la volupté.* « *Sers toi de tes reins.* On dit chez nous, en badinant, que ceux qui sacrifient à la déesse de Cythère, *purgent leurs reins.*

Hyppocrate, dans son traité des maladies internes, Aristote dans ses problêmes, Section IV, probl. 2, Galien, Lib. VI, comment. VI. Aëtius, Disc. 3 c. VIII. lib. I. de son *Tetrabiblos*, Avicenne Liv. III fen. XII. trait. II. c. XI. (R) et quantité d'autres médecins nous apprennent que les jouissances trop fréquentes ruinent les reins, ce qui a fait dire à Fulgence (S) dans sa mythologie, liv. III. que les reins sont consacrés à Vénus.

Fulgence, liv 5 de sa mythologie, dit dans la fable de Thétis et Pélée, d'après la physiologie de Démocrite, que les payens avaient consacré chaque partie de notre corps à une divinité particulière ; la tête à Jupiter ; les bras à Junon, les yeux à Minerve, la poitrine à Neptune, la ceinture à Mars, les reins à Vénus, et les pieds à Mercure. C'est ainsi que les anciens mettaient la morale à la portée de tout le monde, par des emblêmes ingénieux, et sous le manteau du culte religieux.

Varron, celui des Romains qui avait le plus d'érudition, au jugement de Quintilien, Institut. orator. lib. 10, cap. I, si vous voulez remonter à la source pour trouver la véritable étymologie du mot, fait dériver *Renes* du grec *Upo tou rein*, c'est-à-dire, ruisseaux d'où coule l'humeur obscène, nom qu'il

donne au fluide séminal, ne vous y trompez pas, si nous devons en croire Isidore, Orig. lib. 10, chap. I, et Lactance, Ouvr. de Dieu, chap. 14. Il ne faut donc pas entendre par humeur obscène, cette sérosité saline contenue dans la vessie, ainsi que plusieurs l'ont cru. Isidore expliquant Varron dit que les veines et la moële de l'épine filtrent dans les reins une liqueur claire et subtile qui, détachée et provoquée par la chaleur que communique l'acte vénérien, descend des reins dans les testicules; or personne ne peut avec un peu de bonsens, imaginer qu'il s'agisse ici de l'urine.

Les Hébreux, par le mot *Reins*, désignant la concupiscence, emploient deux mots qui signifient en français, *desirer ardemment*. Les reins étant situés dans les lombes, vers les parties latérales de la région supérieure du bas-ventre, on les a cru nécessaires à la génération.

Dans Ovide, livre I. des amours, Elé-

gie XII, la plus chaste des femmes, ou du moins qui passait pour telle, voulant éprouver la vigueur de ses prétendans, leur montre un arc et leur ordonne d'essayer de le bander.

« Pénélope éprouvait la force de ses
» amans en les défiant de bander un
» arc de corne, afin de voir celui d'en-
» tr'eux qui avait les reins les plus
» forts. »

Pénélope le dit elle-même, dans l'épigramme 69 du *Priapeia*, où le poëte la fait parler ainsi à ses galans assemblés.

« Personne ne bandait mieux que
» mon cher Ulysse, l'arc que je vous
» présente, soit que ce fût l'effet de la
» force des reins ou celui de l'adresse.
» Puisque je l'ai perdu, essayez de le ban-
» der; celui que je trouverai vraiment
» homme, mâle, vigoureux, digne enfin
» de le remplacer, sera mon époux. »

Martial, l. 7. ép. 57. dit : essayer ses

reins, pour, éprouver ses forces aux combats de Vénus.

Ovide, liv. II, élégie 10. *des amours*, dit : donner de la force aux reins *pour* exciter à la volupté.

« La volupté donnera à mes reins,
» tout ce qui peut ranimer mes forces. »

Apulée, livre VIII, appelle *industrie, souplesse des reins*, l'avantage précieux d'une vigoureuse construction pour la lutte amoureuse. Parlant des débauches des prêtres de la déesse Syrienne, » Ils » amènent, dit-il, souper avec eux, un » paysan d'une taille et d'une force de » reins extraordinaires. » Juvénal et Ovide, disent : *ménager ses reins, s'abstenir des plaisirs de l'amour*. Le premier, sat. VI. dit en parlant d'un Catamite. (1)

---

(1) Les anciens nommaient *Catamiti, Ganymedes, Concubini*, ces jeunes garçons qui tiraient un grand profit de la prostitution de leurs corps. Pétronne leur a fait donner le nom de *Giton*, et depuis,

« Que ne laisses-tu dormir auprès de
» toi cet enfant soumis, paisible et dé-
» sintéressé, cet enfant qui jamais ne te
» reproche d'avoir ménagé tes flancs, et
» de ne le pas caresser autant qu'il le
» desirerait. »

Et le second, livre II. de l'art d'aimer.

« Ne ménagez pas vos flancs; c'est d'eux
» que dépendent la fidélité de votre maî-
» tresse, la paix et le bonheur de vos
» amours. »

Martial, livre XI, épigramme 105, emploie l'expression de rompre ses reins, au lieu de dire : fournir trop souvent la carrière amoureuse.

« Et tu prolonges jusqu'au grand jour
» les transports libidineux qui épuisent
» et rompent tes reins. »

---

les favoris de nos Rois furent appelés *Mignons*, de *mi*, qui signifie *mon*; et de *nino* mot Espagnol, qui veut dire, *petit enfant et caressé*. Cette mode est encore en vogue aujourd'huy, que nous sommes tout grecs.

Et plus loin, livre XII, Epigr. 99.
« Bassus, tu te romps les reins, mais » avec des jeunes gens bien fournis de » poils. »

Tibulle ou quelqu'autre auteur, dans ses Iambes à Priape, s'exprime ainsi :

« Dans mes vaisseaux enflés la liqueur prolifique
« Trop long-temps ménagée irrite mes transports ;
« Rien ne pourra calmer ma fureur érotique,
« Si la tendre Vénus, secondant mes efforts,
« Sur le sein d'une belle amoureuse et lubrique,
« Ne veut, brisant mes reins, dégager leurs ressorts.

Pétronne, dans sa satyre, dit *arracher les flancs*. (Je craignois que Gîton ne m'arrachât les flancs.)

Il donne en plusieurs endroits, aux flancs de ceux qui se sont ruiné le tempérament, les épithètes de *fatigués, invalides, épuisés, desséchés et morts.*

Ovide, livre III, des amours, Elégie X. s'exprime ainsi :

« J'ai vu sortir de chez vous votre adul-
» tère épuisé, traînant à peine ses flancs
» desséchés et sans vie. »

Catulle, Epigramme 7. « Pourquoi
» ne nous montres-tu pas tes flancs
épuisés ? »

Priape, s'exprime ainsi : Epigramme 25. du *Priapëia* déjà cité.

» Vous voyez comme je suis arrangé et
» dans quel état déplorable la débauche
» m'a conduit. Je suis absolument ruiné,
» pâle et décharné. Mes flancs sont en-
» tièrement épuisés, une toux affreuse
» m'arrache la poitrine et je crains de
» cracher ma vie avec cette salive dan-
» gereuse. »

Suétone dans la vie de Caligula, chap. 37, dit que Catulle, jeune homme de maison consulaire, reprochait à ce monstre de lubricité « d'avoir assouvi sur lui sa brutale passion et de lui avoir épuisé les reins par ses criminels embrassemens. »

Dans Apulée, livre VIII. Le jeune homme qui servait aux plaisirs infâmes des prêtres de la déesse Syrienne, dit à l'âne qui venoit le remplacer dans cette fonction : « Puisses-tu vivre long-temps,
» plaire à tes nouveaux maîtres, et me
» donner le tems de réparer mes forces
» et *mes reins* qu'ils ont épuisés.»

Tous les passages que j'ai déja cités rendent la chose aussi claire que les rayons du soleil dans un beau jour d'été, pour me servir ici des expressions même de Plaute.

Nous ne pouvons donc regarder comme nouvelle et suspecte, une opinion adoptée et confirmée par le suffrage unanime

de toute l'antiquité et par le témoignage des saintes écritures, que les lombes, les parties voisines, et les reins sont les instrumens de la génération. Or une chose généralement reconnue et avouée des savans, comme le disent vos jurisconsultes, mon cher Cassius, ne peut être absolument fausse. Il n'y a de probable, dit Aristote, liv. 1. de ses topiques, chap. 1, texte 7, que ce qui paraît tel à tout le monde ou au plus grand nombre, et sur-tout à ceux dont on connaît la prudence et le génie, ou qui se sont illustrés par de profondes connoissances. Il est donc important d'en chercher la raison avec la plus scrupuleuse attention, et d'établir, quand nous l'aurons trouvée, comment les coups de verges appliqués sur le dos ou sur les lombes, subtilisent, embrâsent les esprits et nous rendent habiles à savourer les délices de la jouissance.

Nous

Nous ne pouvons mieux faire pour appuyer les observations faites jusqu'ici par Meibomius, sur l'utilité de la Flagellation, que de citer M. l'abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie des Sciences. Ce savant Abbé mourut en Californie, quelques jours après son observation du passage de Vénus sur le soleil, en 1760. Il avait accompagné dans cette importante mission, MM. de la Condamine, l'abbé de la Caille, Joseph de Jussieu, Godin des Odonnais, Couplet, Lemonnier, Bougues, Verguin, Morainville, Clairaut et le Camus. Il remarque dans son voyage en Sibérie, fait par ordre du Roi en 1761, tome 1, page 339, que les coups de verges que l'on donne dans les bains de vapeurs, en Russie, donnent de l'activité aux fluides et du ressort aux organes. *La Flagellation*, dit-il, *anime les passions*; et nous devons en croire cet estimables litté-

rateur, qui, voyageant en philosophe ami de l'humanité, s'est attaché à observer tout ce qui peut influer sur la population.

Marsilius Caguatus et Montuus attribuent tout aux lombes, puisqu'ils sont composés des parties ci-devant détaillées, c'est-à-dire des vertèbres, des muscles, des reins, des veines, des artères et des nerfs, en donnant néanmoins le premier rang aux veines et aux artères spermatiques qui fournissent la matière de la semence, contiennent le fluide qui commence à blanchir et à s'épaissir, est déjà sperme, ou va le, devenir, et delà le transmettent dans les testicules. Ce fluide étant trop abondant dans les veines et les

---

Le Lecteur qui desireroit de plus grands détails sur cette matière, peut consulter l'excellent ouvrage de l'abbé Boileau, qui a pour titre : Histoire des Flagellans, où l'on fait voir le bon et le mauvais usage des flagellations, etc. *Amsterdam* 1701, *in*-12. (Cet article est du traducteur.)

artères, s'y trouvant géné, et cherchant à se répandre au dehors, excite des picotemens agréables, le prurit vénérien, des irritations, le besoin de s'en décharger et des pollutions nocturnes, sur-tout chez les personnes qui se couchant sur le dos, communiquent trop de chaleur aux parties génitales. Barth. Montagnana, Consil. med. 57. le philosophe Némésius, (U) De la nature de l'homme, chap. 27, Joh. Matthæus, *Quæst. medic.* 90. Garyopontus, médecin latin moderne, *Pract.* lib. 3. cap. 34. et Sennert (V) notre professeur et notre ami, homme respectable, lorsqu'il vivoit; *Pract.* lib. 3. c. 1. sect. 1. part. VII. Pierre Laurenberg, *in procestriis annotat. anat. lib. I. cap. IV*, et enfin Gaspard Hoffmann, disent tous la même chose, quoiqu'ils ne s'expliquent pas de la même manière.

B. Montagnana, dit, en examinant

un passage d'Avicenne, Lib. XIX. *Fen.* 3. c. *de renibus et ren. calc.* qu'il faut remarquer pourquoi ce médecin attribue l'impuissance à la foiblesse des reins, et après avoir dit que la matière séminale acquéroit le dernier degré de perfection, en raison du degré de chaleur et de forces répandues dans les testicules, il ajoute qu'elle doit nécessairement être préparée dans les régions supérieures, dans les parties où la digestion se fait le plus promptement, comme dans les foies et les reins, et par conséquent ou plus éloignée ou plus rapprochée suivant la constitution de chaque individu. Il conclut enfin qu'il est impossible que la véritable semence se forme et acquierre toutes les qualités requises, si les parties où elle doit s'élaborer, c'est-à-dire le foie et les reins, sont vicieuses, mal organisées et n'ont pas entr'elles un ordre et une connexion uniformes.

Némésius croit que les reins n'épanchent dans les testicules qu'une sérosité saline qui n'excite seulement dans cès parties que le prurit et la chaleur du desir, et remplissent ainsi leur ministère dans l'acte de la génération. « Les reins, dit-il, servent à épurer le sang, et ne sont dans le coït qu'une cause irritante et secondaire. » Les veines qui se rendent dans les *Didîmes*, puisent dans les reins un acide qui irrite le desir, de même que les humeurs âcres qui se glissent entre cuir et chair, y causent des demangeaisons. L'enveloppe de ces corps glanduleux étant plus tendre et plus délicate que la peau du reste du corps, cet acide irrite et aiguillonne plus vivement les organes de la volupté, et c'est cette âcrété mordicante qui procure les pensées lascives, provoque la fu-reur amourèuse et opèrel'éjaculation de la semence. Voilà mot pour mot ce que dit

Isidore ci-dessus cité, et Joh. Matthæus ne diffère de lui qu'en ce qu'il attribue plus de faculté au rein gauche qu'au droit : « La veine gauche sémi-« naire, dit-il, étant placée avec l'émul-» gente, près du rein gauche, fournit « un sang mêlé d'une substance aqueuse » et salée qui occasionne le prurit » et sert de stimulant à la jouissance. » Laurenberg donne aux reins l'emploi de la génération, et ne s'explique pas autrement que Garyopontus.

Il définit les reins, un tissu de muscles et de nerfs étroitement liés au corps caverneux, qui contiennent la liqueur séminale. Il leur attribue l'opération de la spermatose et croit que c'est en eux que le fluide régénérateur est contenu et élaboré. C'est aussi l'opinion de Sennert, quoiqu'il en donne une toute autre raison, en s'expliquant plus clairement et d'une manière qui approche plus de la

vérité anatomique, que celle de Garyopontus qui ne paraît pas la connoître beaucoup. Sennert, dont l'exemple est suivi par Hoffmann, prétend que les reins ne servent pas seulement à communiquer une irritation voluptueuse aux parties de la génération, mais encore à perfectionner le fluide séminal et à le transmettre. Il infère delà, premièrement, que les reins ont un parenchyme particulier, qui ne diffère pas beaucoup de la substance du cœur et du foie, et c'est aussi le sentiment d'Arétée. (1)

On ne peut refuser à ce parenchyme particulier la faculté que lui donne Galien, Lib. 6. *de decret. Hyppocr. et Plat.* d'élaborer le sang : faculté qui lui est commune avec le parenchyme de tous les autres vaisseaux. Le savant Jean Béverovicius, chap. 2 de son livre sur la pierre de la vessie, l'a démontré d'une

(1) Lib. 2. c. III *de morbis diut.*

manière évidente. La veine émulgente étant la plus considérable de celles qui prennent naissance dans la veine cave, et voiturant dans les reins plus de sang qu'il n'en faut pour les alimenter, et l'artère étant aussi trop grande pour filtrer et dépurer les sérosités, il est vraisemblable que la nature qui ne fait rien sans dessein, n'a donné tant de capacité à ces vases, que pour les faire concourir à ses vues, dans une opération particulière. Il conclut donc que cette opération n'a d'autre but que de porter dans les reins le sang des artères, qui, se mêlant ensuite dans leur substance, avec le sang des veines, et y changeant de nature, forme la base de la composition de la semence qui descend ensuite dans les testicules. Ce qui confirme l'opinion de Sennert; c'est que des diverses conformations des reins et des vases dans lesquels la nature se plaît à créer des bizarreries, pour s'a-

muser, il résulte qu'il y a des hommes plus amoureux les uns que les autres, et d'une complexion beaucoup plus vigoureuse. Salomon Albert et Jean Riolan, Antrop. liv. 2, chap. 27, nous en offrent des exemples. Tous deux faisant la dissection d'un criminel, disent lui avoir trouvé trois émulgentes et des veines spermatiques dans chaque côté, qui sortoient des émulgentes. Salomon Albert infère delà que cette prodigieuse abondance de vaisseaux et de semence devoit nécessairement opérer chez cet homme l'insatiable salacité et les desirs sans cesse renaissans dont il se plaignait encore quelques instans même avant son supplice. Riolan écrit que le sien fut pendu pour trigamie, parce que son trop plein d'existence et de force l'avait contraint à épouser trois femmes à la fois. Tel étoit de nos jours le fameux Mirabeau l'aîné, député à l'assemblée constituante,

Philippe Salmuth ayant fait la dissection de deux hommes morts du mal vénérien, trouva que les reins du dernier étoient trois et même quatre fois plus grands que ceux des hommes ordinaires. Sennert demande ensuite, dans le cas où cette opinion serait rejettée, d'où proviennent les sels volatils qui affectent l'odorat à l'approche de plusieurs animaux non-châtrés et qui s'exhalent de toutes les parties de leurs corps, mais dont la perception est beaucoup plus sensible dans les reins et surtout des adultes : ce qui ne se rencontre pas dans les individus de l'âge le plus tendre, ou qui n'ont pas encore été accouplés. Il ajoute encore, d'après Oribase, Lib. 6. cap. XXXIX. *Collect.* que la surabondance de liqueur séminale trop long-tems retenue dans les vaisseaux nuit aux reins, que les médecins regardent comme la preuve de l'excessive chaleur

de ces parties, le penchant au libertinage, les songes lascifs et les pollutions nocturnes qui en sont le résultat. Les physiciens disent de plus que la qualité de la semence dépend de la constitution des reins. De même une longue continence et l'éloignement des plaisirs de l'amour désignent leur température glacée.

Alex. Trallien (1) et Arétée, Liv. 2. de ses chroniq. chap. 7, nous apprennent que dans la gonorrhée simple, on diminue la force et la quantité du fluide séminal, en appliquant des remèdes qui ont cette vertu, sur les lombes, vers la région des reins.

Pline, Liv. 34. chap. 18, vient encore à l'appui de Sennert et dit que des lames de plomb attachées sur les lombes et les reins, tempèrent par leur fraîcheur les transports de la passion amou-

(1) Médecin et philosophe du sixième siècle. Liv. 2. chap. 9.

reuse, et il cite à ce sujet l'exemple de l'orateur *Licinius Calvus*, qui se servit avec succès de ce remède pour arrêter un flux involontaire de semence.

Galien, Liv. 5, *de tuendâ valet.* c. *ult.* lib. 6. *de loc. adf.* c. ult. et lib. 14. *method. medic.* cap. 7. rapporte que les athlètes ceignoient pareillement leurs reins de ces lames de plomb, pour empêcher les pollutions nocturnes et amortir les feux de l'amour : il ne trouve pas de meilleur remède au priapisme qu'un emplâtre d'huile rosat épaissie avec de l'eau froide et appliqué sur les lombes.

Cœlius Aurelianus (1), outre les lames de plomb, ordonne des éponges imbibées à froid avec le marre de raisin.

Aéce (2) et Théodore Priscien (3) re-

(1) Liv. 5. Tard. pass. cap, 5.

(2 Tetrabiblos I. disc. III. chap. 32. et 33.

(3) Liv. 2. c. XI.

des

commandent non-seulement l'application des lames de plomb sur les lombes, et les rafraîchissans, mais encore défendent de se coucher sur le dos, pour ne pas augmenter le mal par l'extrême chaleur que cette position communique à ces parties.

Oribase (1), et Paul Eginæte (2) sont du même avis. Ce dernier défend même dans la gonorrhée simple tout médicament qui provoque les urines, comme très-nuisibles aux reins qui sont placés dans la région des lombes.

Avicenne (3) l'a prouvé et cite entr'autres simptômes de l'épuisement et de la défection des reins, le défaut d'érection dans le coït. Il donne pour cause de la foiblesse de ces parties, la trop fré-

(1) *Synops.* lib. 9. c. 39 et 40.

(2) Lib. 3. c. 55 et 56.

(3) Lib. 3. *Fen.* XIX. c. IX.

quente émission des molécules organiques, et nous apprend (1) que le seul moyen de leur rendre toute leur vigueur, est l'abstinence des plaisirs qui les en ont privés.

Aaron, médecin célèbre cité par Rhasès (2), dit aussi qu'il faut attribuer le défaut d'érection au foie et aux reins.

Aristote (3) dit, qu'excepté l'homme, aucun des animaux n'est sujet au flux involontaire de la semence, parce qu'ils ne se couchent point sur le dos. On en excepte pourtant les chevaux de course dont les lombes et les reins échauffés par le mouvement que leur communique le cavalier, les rendent plus enclins à l'acte vénérien. Voilà l'origine de la coutume qu'observaient les dames d'Athènes, pendant les Thesmophories (4)

(1) Cap. XI.
(2) Liv. 2. de la Continence.
(3) *Problêm.* Sect. 10. *Prob.* 19.
(4) Les Thesmophories étoient des sa-

d'éviter les caresses de leurs époux et de coucher seules.

---

crifices et des fêtes en l'honneur de Cérès *Thesmophore* ou *Legislatrice*, pendant toute la durée desquelles on s'envoyait par toute la Sicile des gâteaux faits avec du miel et de la graine de Sésame. On donnoit à ces gâteaux la figure des *Parties naturelles de la femme*, pour lesquelles les Syracusains avaient tant de vénération et d'amour qu'ils les portaient en cérémonie à ces fêtes célèbres. Les Romains, lorsque leurs mœurs furent dépravées, firent construire des vases dont il se servaient à leurs repas et auxquels il donnaient la figure de la partie virile pour laquelle ils avaient tant de passion. Ce qui a fait dire à Juvenal, Satire 2 : *Vitreo bibit ille Priapo : Celui-là boit dans un Priape de cristal.*

Le Sésame est une espèce de bled, selon Pline, et de légume, selon Columella, que les apothicaires d'Italie nomment *Gingeoline*. Il ressemble assez au millet. Son huile est fort estimée et a la vertu de rendre stérile. Pline dit qu'il fut apporté des Indes. Ses feuilles sont rouges et ses fleurs vertes. Sa graine est blanche et renfermée dans des petits boutons, comme celle du pavot, et sa racine est blanche pareillement.

Ovide en parle ainsi, livre II de ses Métamorphoses, fable XI. « Elles met- » taient au nombre des choses défen- » dues les plaisirs de l'amour, et les at- » touchemens des hommes dont elles se » sevraient pendant neuf jours. »

Elles dressaient leurs lits avec les branches et les feuilles de *l'agnus-castus*. (1) Le Vitex est un arbrisseau dont l'o-

---

On n'en sême guères parce qu'on prétend qu'il rend la terre stérile. Son nom en latin est *Sesamum*.

(1) L'*agnus-Castus*, nommé par les Grecs *chaste*, par les Latins *Vitex*, est un arbrisseau qui ressemble beaucoup à notre *Saule d'Amérique*. Il croît sur les bords des rivières et des torrens. Ses branches sont noueuses, longues et flexibles, ses feuilles assez ressemblantes à celles de l'olivier, ce qui l'a fait nommer par Mathiole, *olivæ agnus*, mais plus molles. Ses fleurs sont purpurines et quelquefois blanches. Son fruit est comme le poivre, chaud et astringent. Il y en a de blanc et de noir.

Arnaud de Villeneuve exagère les propriétés de l'agnus-castus avec une con-

deur combat les pensées amoureuses et écarte les songes lascifs. C'est pourquoi elles jonchaient leurs couches solitaires des feuilles de cet arbrisseau, pour altérer la force et la chaleur du fluide séminal, rafraîchir leurs reins et les parties voisines, et émousser les aiguillons de l'amour. Voyez à ce sujet Dioscoride,

---

fiance qui étonne dans un homme instruit. Il assure que le moyen le plus sûr de conserver sa chasteté, est de porter habituellement un couteau dont le manche serait fait avec le bois de cet arbrisseau. Le préjugé des anciens sur ce végétal s'est perpétué jusqu'à nous, et l'on fait encore dans les monastères, usage intérieurement et extérieurement des semences et des feuilles de cet arbrisseau, en se faisant une ceinture de ses branches ou une émulsion de sa semence avec l'eau de nénuphar. Voyez ce que rapporte à ce sujet M. de Lignac, dans son traité de l'homme et de la femme considérés physiquement dans l'état du mariage... Lille, 1793. *in*-12. Tom. premier, pages 100 et suivantes.

(1) Pline, (2) AElien (3) et Galien. (4).

On emploie aussi pour donner la vigueur nécessaire aux exercices de Vénus; les reins de certains animaux et principalement ceux du bouc.

Aëce, déjà cité, recommande l'usage de la chair du *Scinc- marin*, (5) prise de

---

(1) liv. 1. Chap. CXVI.
(2) lib. XXIV. cap. IX.
(3) De anim. lib. IX. c. XVI.
(4) lib. VI de Simp. med. fac. chap. 34.

(5) Le *Scinc-Marin* est une espèce de petit crocodile terrestre, que sa qualite anti-vénéneuse a fait entrer dans le fameux Mithridate, et sa vertu aphrodisiaque dans l'Electuaire *Diasatyrion*. Ce lézard, en Egypte et en Arabie, ne se nourrit que de plantes aromatiques. Les paysans d'Egypte portent de ces lézards au Caire, d'où, par Alexandrie, on les transporte à Venise et à Marseille, pourles disperser dans toutes les Pharmacopées de l'Europe. Les Arabes et les Egyptiens s'en servent pour s'exciter à l'amour. Les Européens le rejèttent, parce qu'il rend *maniaque* · au reste le Scinc-marin résiste au venin, et augmente la se-

ses reins ou des environs, comme très-propre à opérer l'érection de la verge. Peut-être est-ce une espèce d'analogie et une conformation semblable à ceux de l'homme qui a fait attribuer aux reins de cet animal la propriété de les aider et de les exciter à remplir le devoir de la génération; de même que l'on ordonne à ceux qui sont inhabiles à s'en acquitter, entr'autres médicamens, les frictions, les emplâtres chauds, non seulement sur les parties honteuses, mais encore aux reins; les diurétiques violens, comme les cantharides, et le soin de se coucher sur le dos, pour maintenir la région des

---

mence. Dioscoride recommande la chair qui est autour de ses reins. Galien dit que ce sont les reins mêmes qu'il faut employer. Pline veut que ce soit la dépouille et les pattes. M. Lémery s'est déterminé pour l'usage des reins, qu'il ordonne de réduire en poudre, et en fixe la dose à 72 grains. On ne saurait enfin être trop en garde contre la violence de ce remède.

lombes dans un degré de chaleur néces-saire pour rappeller les forces languis-santes, rendre la semence prolifique, et précipiter sa descente dans les testicu-les. Rhasès (1) dit que toutes les fois que l'on se frottera les reins avec des mé-dicamens chauds, le membre viril aug-mentera de grosseur et de fermeté, et l'érection sera complette.

Misish, médecin Arabe, dans sa somme de Rhasès, dit aussi que le seul moyen de s'exciter aux plaisirs de l'a-mour, est de donner beaucoup de cha-leur au dos, comme celui de diminuer la fougue d'un tempérament lascif est, en prenant cette sage précaution en sens inverse, de l'en priver, en se couchant sur des feuilles froides. Nous concluons donc de tout ceci, que les lombes sont les premiers instrumens de la généra-

(1) Lib. XI. *Continent.* c. V.

tion, selon leur constitution et l'emploi que la nature leur a confié ; et suivant Cagnati, les veines et les artères y portent la matière et les esprits ; que le premier organe des reins est le parenchyme (1), où le fluide séminal commence à s'élaborer, à devenir prolifique et recevoir enfin dans les vases séminaires le degré de perfection qui lui est nécessaire ; c'est l'opinion de Sennert et la nòtre. Il ne faut pourtant pas rejetter celles de Némésius, d'Isidore, de Matthæus et de Laurenberg, qui prétendent qu'il se mêle à ce fluide une certaine sérosité saline, une humeur mordicante filtrée des reins dans les testicules, et dont l'effet est de causer le prurit vénérien et l'érection avec de violens desirs de la jouissance. Ce que le

---

(1) Mot grec qui signifie *engendré par la masse et l'épaississement d'un suc.* Le foie est le premier de tous les parenchymes.

grammairien Papias a répété, sur leur autorité, dans son vocabulaire.

Nous avons, je crois, suffisamment prouvé que la flagellation sur le dos ou sur les lombes est du plus grand effet pour rendre la vigueur éteinte par les excès de la volupté, et vous ne devez plus être surpris que ces hommes, que la débauche a mis au rang des bêtes, ces monstres épuisés de luxure, et victimes du plus honteux désordre, ayent cherché dans l'opération douloureuse de la flagellation, un remède à l'épuisement, à la faiblesse de leurs reins; et à la perte totale de leurs forces; sans parler de ceux qui, moins coupables à la vérité, ne doivent ces accidens qu'à un trop violent amour pour une épouse, ou à un physique froid, vicieux et mal organisé. Il est probable que la flagellation donne aux parties relâchées et réfroidies une commotion violente, une irritation vo-

luptueuse qui les embrâse et se communique à la semence ; ajoutez à cela que le sentiment aigû de la douleur des parties frappées subtilise et précipite le sang avec plus d'abondance, attire les esprits, et fournissant aux parties de la génération une chaleur excessive, procure à l'homme libidineux qui cherchait envain le plaisir, le moyen de consommer l'acte de la génération, malgré la nature même, et de multiplier ses jouissances criminelles au de-là des bornes qu'elle a assignées à ses forces (1). Voilà

---

(1) Rabelais faisant allusion à cette manière de se procurer des forces pour la lutte amoureuse, dit : *se frotter le cul au panicaut (a), vrai moyen d'avoir au cul passion.*

(a) *Le* panicaut *est une espèce de chardon qu'on appelle* à cent têtes, *en latin* eryngium. *Ses feuilles sont bonnes à manger, lorsqu'elles sont tendres et confites dans le sel. Elles sont aromatiques, et deviennent en croissant épineuses et piquantes.*

donc mon avis, mon cher Cassius.

Mais, direz-vous, cet expédient hon-

Une femme en mélancolie
Par faute *d'occupation*,
Frottez-moi lui le cul d'ortie,
Elle aura *au cul passion.*

(*Extrait du Ducatiana.*)

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'ajouter encore une preuve aux observations de Meibomius, en faisant part à nos lecteurs d'une anecdote, non-seulement étroitement liée au sujet que nous traitons, mais encore intéressante par la réputation de celui qui en est le héros. Il s'agit d'un chevalier romain, gouverneur d'Egypte, ami d'Auguste et de tous les beaux esprits de son tems ; d'un poëte charmant qui a servi de modèle aux *Bertin*, aux *Dorat*, aux *Parny*, aux *Chabanon*; enfin de *Cornelius Gallus*, l'ami de *Virgile*, *Horace*, *Tibulle et Catulle* ; qui, comme ces derniers, a chanté l'amour, au milieu de ses extases, et qui, au rapport de Pline, mourut d'une douce mort, ou plutôt s'endormit pour toujours sur le sein de celle qui faisait le bonheur de sa vie. M. de Lignac nous apprend que ce favori des graces ne devait les transports et les faveurs enivrantes d'une jeune fille passionnée pour lui.

teux n'est mis en usage que par les libertins dont vous m'avez parlé, afin que remédiant à l'extinction de leurs facultés, fruit de leurs excès de debauche, ils puissent les continuer, et se vautrer de plus belle dans la fange du crime. Je demande donc maintenant si cette flagellation ne devient pas un remède aussi innocent que quantité d'autres employés tous les jours, et si la conservation de l'es-

---

qu'au fouet qu'elle recevait fréquemment d'un père rigoureux qui, croyant la punir par ce châtiment des fautes que lui faisait commettre un tempéramment trop lascif, ne travaillait au contraire qu'à l'augmenter, et servait ainsi, sans le savoir, les vues du voluptueux poëte.

Ce trait m'en rappelle un autre dont j'ai été le témoin. Un écolier de réthorique, et mon condisciple, menacé du fouet par le régent, trouva le moyen de s'y soustraire par cette réponse hardie et indécente : « Vous me rendriez un grand service : je » n'osais vous le demander, mais vous de» vriez savoir qu'à mon âge on ne le craint » plus. »

pèce ne le rend pas non-seulement excusable, mais même nécessaire, lorsqu'il s'agit d'un homme qui, voulant savourer les voluptés d'une jouissance permise, et se reproduire dans un second lui-même, n'éprouveroit avec une épouse aimable et tendrement aimée que le désespoir de l'impuissance, et dont tous les efforts seraient vains pour consommer le mariage, par la foiblesse et le défaut de chaleur des parties que nous avons détaillées ci-dessus, et qui serait précisement le coursier dont parle Virgile, livre 3 de ses géorgiques, ainsi traduit par Delille ;

» Quand des ans ou des maux il sentira le
» poids,
» Des travaux de l'amour dispense sa foi-
» blesse;
» Vénus ainsi que Mars demande la jeu-
» nesse.
» Pour son corps dévoré d'un impuissant
» desir

» L'hymen est un tourment et non pas un
» plaisir.
» Vieux athlète, son feu dès l'abord se
» consume :
» Tel le chaume s'éteint au moment qu'il
» s'allume.

De sorte qu'il ne pourrait, je ne dis pas s'acquitter totalement envers sa créancière, mais même payer la moitié de la dette. Pourquoi non, mon cher Cassius ? je sais que vous n'êtes aucunement dans le cas de recourir à un remède de cette nature, et je suis prêt à l'affirmer, par serment et sous peine de privation des plaisirs de l'amour pendant la cinquantaine. Je sais depuis long-tems comme votre médecin, et je ne me trompe pas, que vous êtes pourvu des plus brillantes qualités pour remplir les devoirs d'époux : les règles infaillibles de mon art, et la connoissance qu'il me donne de votre constitution physique, me per-

mettent et me font même un devoir d'en juger. J'ai d'ailleurs pour garant de la vérité de mes conjectures, un témoin irrécusable et au-dessus de toute exception, qui depuis peu commence à se remuer dans les entrailles de votre douce et tendre moitié, et pour qui j'implore les faveurs de Lucine au tems marqué pour son élargissement. Pour ce qui est de communiquer à d'autres le remède que je vous indique, s'il en est qui aient besoin du ministère d'un homme qui d'un bras vigoureux leur décharge sur le dos une ample provision de coups de verges, je ne le défends à personne, et ne leur envie pas ce plaisir. Non-seulement ceux qui habitent le temple des muses, comme on le dit ordinairement des savans, doivent être inaccessibles à la jalousie, mais plus encore les médecins.

L'envie, dit Scribonius Largus, dans une lettre à C. Julius Callistus, *est un crime*

affreux qui déshonore les hommes ; et doit être en horreur à tout l'univers, et principalement aux médecins ; car si leur ame n'était pas le séjour de l'humanité et de la tendre pitié, qui sont le premier devoir, la base et le but de leur profession, ils devraient être l'objet de la haine et du mépris des dieux et des hommes.

C'est uniquement pour vous être agréable, ô l'ami de mon cœur, et satisfaire votre curiosité, que je me suis hasardé de traiter ce sujet et de vous dire mon avis, un peu librement à la vérité. Quelque soit son sort, tirez-en le meilleur parti possible ; continuez-moi l'amitié dont vous m'honorez, pardonnez à ces plaisanteries innocentes, qui cependant conduisent à des reflexions importantes et sérieuses : enfin conservez précieusement une santé qui m'est aussi chère que la mienne. Adieu.

OBSERVATIONS

EXTRAITES de la Lettre de Thomas Bartholin à Henri Meibomius.

LA traduction que nous avons entreprise du traité de Meibomius, étant principalement destinée aux gens du monde, nous croyons qu'il est fort inutile de leur offrir en entier la lettre de Bartholin au fils de l'Auteur ; nous nous contenteront d'en extraire toutes les réflexions qui peuvent ajouter à la singularité de l'ouvrage et nous renverrons les savans a l'édition latine, où cette lettre a été insérée toute entière avec la réponse de Meibomius.

Bartholin, après une énumération et un magnifique éloge des talens de Meibomius, dit que Paulin son imprimeur, l'ayant prié d'ajouter quelques ob-

servations, le desir d'être utile au Public et de faire cause commune avec ses amis Meibomius et Cassius, l'a engagé à rassembler quelques cordes et quelques brins, (ce sont ses termes) pour augmenter les verges.

Très-peu de personnes, dit-il, aiment la Flagellation, les anodins étant en général plus du goût des malades que les caustiques, mais telle est la condition humaine qu'on ne peut pas toujours employer les topiques bénins (*)

La Flagellation est propre surtout à guérir ceux qui feignent d'être malades; elle est utile dans l'épilepsie; on l'employa souvent avec succès pour rendre l'activité aux esclaves qui se disaient

(*) Si nous en croyons Voltaire, le fameux abbé Terrasson avait un goût particulier pour se faire administrer le fouet par les courtisannes. Tous les lettrés savent par cœur l'epigramme qui finit par ce vers, trop sévere sans doute :

Frappez fort, il a fait Séthos.

malades pour ne point travailler. Il paraît qu'elle est propre aussi pour guérir les maladies de l'ame, comme celles du corps, puisqu'on a vu dans l'Italie une secte de Flagellans, quis'assemblaient pendaut le Carême pour expier leurs fautes par une copieuse discipline. Claudion, liv. 1. sur Eutrope, dit que cette coutume se pratiquait aussi dans les fêtes de Cybèle.

Les Syriens avaient des mercenaires qui, pour une certaine rétribution, se chargaient d'expier les fautes des autres, en se flagellant eux-mêmes, suivant le plus ou moins de bénéfice.

On voit que Circé employait une verge pour changer les compagnons d'Ulisse en pourceaux; on peut conclure delà que les mêmes verges qui rendent aux uns le bons sens, peuvent l'ôter aux autres.

J'ai vu à Padoüedes religieux employer la flagellation pour chasser le diable des

corps qui en étaient possédés, possession qui, suivant les médecins, n'était autre chose qu'une épilpsie que l'on guérit aisément par la chaleur que communique la flagellation. Saint-Marc, tourmenté par l'esprit malin, le mettait à la raison à coups de poings. Haymond, Evêque d'Halberstad, dit que les soufflets sont plus efficaces pour guérir les tentations du diable, que pour dissiper les douleurs de la tête.

Les Romains faisaient foüetter les esclaves qui avaient encouru le châtiment, comme le dit P. Brisson, liv, 3, des Antiquités du droit civil. chap. 9.

La crainte de la douleur nous contient dans les bornes de la raison ; j'ai connu un homme de bonnes mœurs, mais sujet à de fréquens mouvemens de colère, que l'on rendait plus doux qu'un agneau, en lui administrant une ample flagella-

tion, quand les menaces n'avaient pu calmer sa fureur.

Cœlius Aurelianus dit que la plante nommée Férule a la vertu de rendre l'équilibre des humeurs aux parties irritées; et Dioscoride, liv. 5. chap. 19, dit que l'eau de la mer produit le même effet, étant, par sa nature, chaude et acide comme toutes les choses salées.

Un marchand d'esclaves parvint à rendre en bien peu de tems le plus brillant embonpoint, à un enfant exténué par la faim, et cela, par le moyen d'une flagellation modérée qu'il lui donnait tous les deux jours.

Si le moyen de Cœlius paraît trop violent, on peut employer celui que propose Æginete, liv. 4, chap. 12, qui est d'appliquer sur le corps du malade, la peau d'un agneau fraîchement dépouillé, et le battre ensuite de verges.—Les Sy-

riens voluptueux avaient recours à ce moyen. Beroalde dit que la peau du blaireau est excellente pour guérir les plaies qui sont les suites de la Flagellation, et de la morsure des chiens. Quelques cruels que paroissent les arrêts de la médecine, il faut se souvenir, non de la douleur momentanée qu'ils procurent, mais de la guérison qu'ils doivent opérer, et ne jamais les commenter ni les approfondir.

Les barbiers de Rome avaient mis des foüets à leurs portes, entr'autres instrumens qui composaient leurs enseignes, comme nous le prouve Martial, liv. 2, ch. 17. Ces foüets étaient faits de cordes de laine : pour les rendre plus déchirans, on les hérissait de nœuds et d'osselets de mouton, au rapport d'Apulée. Catulle, épig. 25 à Thallus, menace de le punir de cette manière.

Sénèque, épitre 90, dit que la torpeur des membres se guérit par la flagellation

avec de l'ortie, et dont les coups soient si violens qu'un oie qui en serait piqué, en mourrait. Columella dit que les fermiers de Rome ont coutume de déplumer les poules d'Afrique sur le ventre, et de les foüetter avec de l'ortie, pour les faire couver, en leur mettant dans le bec ou un bol, ou un os qui leur sert de bâillon, pour les empêcher de rendre la nourriture qu'elles ont prise. On sait qu'un soufflet ou un coup de poing bien appliqué sous la mâchoire inférieure, guérissent promptement un homme à qui un bâillement ou un rire immodéré ont causé une luxation et un relâchement dans les ressorts de la bouche. Chez les habitans de la Gaule Cisalpine, (aujourd'hui le Milanais) on comprimait avec des cercles ou des lames d'étain, le ventre d'une femme pour en faire sortir le fœtus mort dans ses entrailles.

J'ai remarqué que le foüet que l'on

donna

donne aux enfans pour les punir d'avoir uriné dans le lit, est le moyen le plus efficace de les en empêcher, quoique les parens ne fassent point d'attention aux effets physiques de ce remède.

Meibomius a cité assez d'exemples qui prouvent combien la Flagellation est utile dans l'impuissance, pour me dispenser de blesser encore les oreilles chastes, en les répétant ici; mais il n'est pas inutile de dire que non seulement ce remède est propre aux hommes, mais encore aux femmes pour les faire concevoir plus aisément. Aussi les Romaines s'offraient-elles nues aux Prêtres qui célébraient les Lupercales, pour en être frappées. Ces prêtres se servaient tantôt de la main, tantôt de la tige de la férule. Les plus chastes se contentaient d'appliquer leurs coups sur la main, et l'on devine facilement que la superstition avoit moins de part à cette cure que la libre

circulation du sang qui, agité et divisé, remonte vers le cœur, se répand dans les artères avec plus d'abondance, et porte par-tout un feu pur et nouveau qui excite à l'amour et dispose à la conception. Les Romains qui, en célébrant les Lupercales, couraient nuds par les rues, et frappaient toutes les femmes qui se trouvaient sur leur passage, se nommaient *Crepi*, du mot latin qui signifie *bruit*, parce que les verges avec lesquelles ils frappaient, étaient couvertes de cuir, selon Dempterus, liv. 3, chap. 2, ou de peaux de chien ou de bouc, qui, étant sèches, augmentaient la douleur ou le bruit de l'opération. Plutarque attribue de bons effets à cette Flagellation. Ovide, Juvénal et Prudence dans l'histoire des martyrs, se sont égayés sur l'usage considéré comme religieux, mais en effet utile comme médical ; le caractère connu des prêtres qui, suivant leurs termes, frap-

paient les femmes avec d'autres verges que la férule, a donné lieu à bien des plaisanteries (1). Voyez Cardan, liv. 2. de son Traité de l'utilité que l'on peut re tirer de l'adversité.

Entr'autres nations où ces usages sont communs, on distingue les Perses et les Russes. Ceux-ci battent leurs femmes pour prouver leur amour. Jean Barclay, dans son *Icon animorum* rapporte une anecdote qu'on ne sera pas fâché de trouver ici.

Un homme de basse extraction quitta l'Allemagne et se retira en Moscovie. Si

(1) Ce trait nous rappelle un quatrain placé dans l'Eglise de Saint-Hyacinthe, et qui prouve la vertu des moines.

« Femme qui desirez de devenir enceinte
» Adressez cy vos vœux au grand Saint-Hyacinthe,
» Et tout ce que pour vous le Saint ne pourra faire,
» Les moines de céans pourront y satisfaire.

vous êtes tant soit peu curieux de le savoir, il se nommait Jourdain. Le séjour lui ayant paru agréable, il résolut de s'y fixer, et il s'y maria. Passionément amoureux de sa femme, il n'épargna rien pour l'en assurer, mais ses efforts furent inutiles, elle souffrait intérieurement un chagrin qu'elle voulait cacher, mais que la rougeur de ses yeux, ses soupirs et ses sanglots trahissaientàchaqueinstant. Son époux lui demanda la cause de c ette tristesse. cherchant à deviner en quoi il avait manqué au devoir de la tendresse, elle lui parla en ces termes, après s'être fait long-temps presser. « Pourquoi fais-tu si bien » semblant de m'aimer? Crois tu me trom- » per? me cacher plus long-temps que je » suis vile à tes yeux? et en même tems » elle versait un torrent de larmes. » Jourdain étonné de ce langage, lui demanda en quoi il l'avait offensée, que peut-être il avait manqué en quelque

chose, mais qu'il réparerait cettte faute par plus de soins. Enfin, lui dit-elle, puisque tu fais semblant de l'ignorer, où sont donc les verges avec lesquelles tu m'as apprise à t'aimer? Ne sais tu pas que c'est chez nous l'unique moyen que doivent employer les hommes qui veulent nous persuader de leur amour? Jourdain à ce discours fut long-temps dans une stupeur profonde, et eut toutes les peines du monde à s'empêcher de rire. Bientôt, la première surprise passée, et sa femme persistant à lui parler sérieusement, il fut forcé de croire que ce traitement était indispensable. Mais comment se résoudre a battre une femme qu'on aime? Il n'y avait pourtant pas de millieu, il eut été haï, il s'y résolut donc avec beaucoup de peine. Peu de jours après, il saisit un prétexte d'humeur de sa femme, et prenant un bâton, lui administra la correction la plus conjugale. Le remède

fit merveille, et sa femme commença à le chérir de la meilleure foi du monde.

Pierre d'Erlesunde, part. 5 de ses anecdotes Moscovites, raconte le même fait et dit : que c'est pour cet usage que les maris aussi-tôt la noce, se munissent de verges comme des divers ustenciles de ménage, et le motif de cette emplette n'est nullement le desir de corriger sa femme ; car une méchante femme, s'il y en a, ne se corrige ni par les menaces, ni par la colère, quand même on lui casserait les dents à coups de pierre, pour me servir des termes de Simonide dans Stobée.

Je crois avec votre père Meibomius (c'est Bartholin qui parle) que la Flagellation excite et augmente la semence par la chaleur extrême qu'elle communique aux lombes et aux reins, et j'ai depuis longtemps demontré dans mes recherches sur l'anatomie, de quelle maniere les fonc-

tions des reins dépendent de la circulation du sang, système appuyé depuis par Sennert, Olafius, Wormius et Meibomius. Ce qui fait que l'usage de se coucher sur le dos procure en dormant les pollutions involontaires, en donnant trop de chaleur aux lombes. Les frictions excitent l'érection, et plus d'un parisien a dû à cet usage, trop fréquent chez eux, la perte de la santé et de la vie.

C'est sur les lombes qu'on applique les remèdes rafraîchissans, dans la gonorrhée. Actuarius, liv. 4. chap. 8, de sa Méthode de Médecine, applique sur les reins un emplâtre qui les fortifie sans les échauffer aucunement. Oribase emploie une lame de plomb sur les lombes (1). La défense qu'il fait de trop rafraichir les lombes, dans la craintre que les reins n'en

(1) Voyez son Traité du regime que l'on garde dans toutes les saisons de l'année. *Bâle*, 1528, édition d'Alban. Torinus.

souffrent aussi, prouve que ces deux parties sont très-distinctes, et que ce qui est utile à l'un est nuisible à l'autre.

De mon Tusculanum d'Hagestad,
le 24 Octobre 1669.

EXTRAIT

De la réponse de H. MEIBOMIUS fils, à T. H. BARTHOLIN.

J'AI appris que vous vouliez faire réimprimer l'ouvrage de Jean Henri Meibomius, mon père, sur l'utilité de la Flagellation dans les plaisirs de l'amour et sur les fonctions des lombes et des reins : rien ne pouvait m'être plus agréable. Cet ouvrage doit sa naissance à la gaité d'une orgie et il a été publié, à l'insçu de mon père, à Leyde, par les soins du personnage illustre auquel il est dédié. Les hommes les plus signalés de l'Europe l'ont accueilli ;

et plusieurs écrivains lui ont donné des éloges. Comme on n'en avait tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires pour être donnés à des amis, il devint rare et l'objet des avides recherches des amateurs et des curieux, à cause de la singularité piquante de son titre. — J'étois fâché de ne pouvoir contenter tous ceux qui vouloient l'avoir; et ne voulais pourtant pas en faire une seconde édition, non-seulement parce que je n'étais pas toujours de l'avis de mon père, mais encore, parce que je ne voulois pas évoquer sur moi les traits de la censure dans le moment où ma réputation commençoit à s'établir, en éditant un ouvrage plein d'images un peu libres. Je sus quelques tems après qu'il venait de l'être, j'en fus ravi et regrettai de n'avoir pas été averti assez tôt, pour lui donner toute la pureté et l'élégance dont il était susceptible. Je me réjouis sincérement que vous ayez bien voulu donner vos soins à cet ou-

vrage et l'enrichir de vos observations ; vous que l'Europe savante met au premier rang de ses littérateurs. Vous ne craignez pas que le sourcilleux Caton jette sur lui un regard farouche, en ridant ses lèvres. Mais enfin, nous n'écrivons pas pour les Vestales, ni pour les Sabins, mais pour les Médecins. Ce sujet mérite d'être approfondi, et je ne doute pas que vous n'ayez tiré le plus grand parti de tout ce qui pouvait le rendre précieux et intéressant. Je vous envoie les notes manuscrites dont mon père avoit chargé les marges de son exemplaire. Je ne crains pas d'avouer qu'il y a dans cette lettre des passages qui se trouvent en contradiction avec les systêmes d'Harvey, et j'aime mieux convenir des erreurs de mon père, que de les défendre, sur-tout lorsqu'elles lui sont communes, non-seulement avec quelques savans, mais encore avec quelques siècles précédens.

Les bons effets de la Flagellation pour guérir les maniaques, attestés par Cœlius Aurelianus, Rhazès et autres, sont connus depuis un siècle en Angleterre, quoique les Médecins ne s'en soient point souvenus : je lis dans Bodin, liv. 5 de la République, que la folie dégénère souvent en fureur, et se guérit par la Flagellation.

Meibomius répète ici ce que Bartholin a dit des Lupercales, et de leurs cérémonies ridicules et supertitieuses.

Il dit que les somnambules peuvent être guéris de cette maladie par la Flagellation, et qu'il en a vu plusieurs expériences satisfaisantes. Il discute ce que son père a dit des effets de la Flagellation, pour exciter à l'amour, de l'influence des astres, de l'habitude, des parties sur lesquelles le remède doit être appliqué, d'après les autorités des écrivains sacrés et profanes, des historiens et des poëtes. Il

répète ensuite tout ce qu'on a déja vu sur le physique des lombes et des reins, leurs fonctions et les travaux du sang dans cette partie. Il cite le coucher trop doux et l'usage de se coucher sur le dos, comme les causes ordinaires des pollutions nocturnes : l'équitation est encore un exercice qui dispose à l'amour, comme Aristote le démontre dans le Centon des Problêmes qui ont paru sous son nom. Section IV, problême 12. Hyppocrate dit au contraire qu'il est une des causes d'impuissance, et tous deux ont raison. Hyppocrate a entendu parler de l'usage des Scythes d'être toujours à cheval, et en effet cet exercice continuel fatigue, épuise; il endurcit les parties de la génération, et leur ôte cette précieuse sensibilité qui est le premier aiguillon de la volupté. Aristote, au contraire, n'a eu vue que l'usage modéré propre à échauffer les lombes, mettre les humeurs en mouvement

mouvement, et subtiliser le sang. (1)

Je ne crois pas nécessaire de pousser plus loin la discussion sur tout ce que mon père a dit à ce sujet Il y a compulsé avec trop de soin tout ce qui pouvait completter son ouvrage. Math. Highmorus, liv. 1. part. 3. chap. 4. de son anatomie, l'a fait d'une manière lumineuse. Quelques auteurs essayeront peut-être d'expliquer les phénomènes de la nature à l'aide de ces hypothèses, semblables à cet écrivain qui s'était persuadé que la semence est le chyle et non le sang, et que ce chyle épais, trop échauffé par la flagellation, se portait vers les parties génitales. On

(1) Je ne suis plus étonné de voir nos élégantes Parisiennes parcourir légérement à cheval les Boulevards et le bois de Boulogne. Elles savent à merveille la théorie des jouissances, sans avoir lu Meibomius : elles savent par expérience que la fatigue du plaisir les delasse des fatigues du cheval. (*Note du Trad.*)

pourrait s'égarer encore davantage dans la région des commentaires sur le sucnerveux qu'ils croyent être le premier agent du suc organique, mais mon intention n'est pas de les suivre dans le dédale des conjectures. Je pense avec Columella, que les hommes ont plutôt la manie de mettre en crédit des idées nouvelles et hasardées, que d'approfondir et d'appuyer celles qui sont reçues. Quant à moi, je crois avoir suffisamment prouvé tout ce que j'ai avancé sur la circulation et l'effervescence du sang dans les lombes, et je m'y tiendrai, si vous me donnez votre suffrage.

P. S. Nous ne pouvons mieux finir un ouvrage *sur la Flagellation* que par le poëme suivant de M. Fuselier, dont les graces verseront quelques fleurs sur l'aridité des recherches qu'a nécessitées l'*Eloge du fouet*.

L'AMOUR FOUETTÉ.

POEME

Loin de ces prisons redoutables,
Où Pluton aux ombres coupables
Fait sentir son juste courroux,
Il est dans les enfers des asiles plus doux.
Là, des mirtes touffus forment de verds ombrages,
Qui n'ont rien des horreurs de l'éternelle nuit.
Des ruisseaux y coulent sans bruit,
Des pavòts languissans couronnent leurs rivages.
On voit parmi les fleurs qui parent ce séjour
Hyacinthe et Narcisse et cent autres encore
Qui, sujets autrefois du redoutable amour,
Ont passé sous les loix de Flore.
Dans les sombres detours de ces paisibles lieux

Plusieurs amans dont la mémoire
Doit vivre à jamais dans l'histoire,
Occupent encor de leurs feux.
L'ambitieuse imprudente
Qui voulut voir Jupiter
Armé de la foudre éclatante
Rappelle ce plaisir qui lui coûta si cher.
La jeune amante de Céphale,
En soupirant pour ce vainqueur,
Chérit cette flèche fatale
Dont il lui perça le cœur.
Héro, d'une main tremblante,
Tient la lampe étincelante
Qui lui servit seulement
A voir périr son amant.
Arianne roule, en colère,
Ce fil, triste instrument d'un horrible attentat,
Trop malheureuse, hélas! d'avoir trahi son père,
Pour n'obliger qu'un ingrat.
Phèdre chancelante et confuse
Baigne, mais trop tard, de ses pleurs

L'écrit où sa main accuse
De trop criminelles ardeurs.
Moins coupables cent fois et plus à plaindre qu'elle,
Et Didon et Thisbé vont se frapper le sein :
D'un perfide ennemi l'une a le fer en main,
L'autre, celui d'un amant trop fidèle.
De leurs douleurs l'amour voulut être témoin,
De couvrir son carquois il avait pris le soin.
Les arbres épais d'un bocage,
L'ombre discrette d'un nuage
Adoucirent envain l'éclat de son flambeau,
On reconnut soudain cet ennemi nouveau.
On l'entourait ; et la troupe rebelle
Lui préparait des tourmens inhumains.
L'amour ne bat plus que d'une aîle,
Il se soutient à peine, et tombe entre leurs mains.
Pour désarmer ces juges implacables,
Envain l'amour verse des pleurs,
On enchaine ces mains qui portent dans les cœurs

Des coups inévitables.
Attaché sur un mirthe, en proie à leurs fureurs,
Il va de mille morts éprouver les horreurs;
Par-tout des clameurs menaçantes
Ont étouffé ses plaintes languissantes.
L'une l'effraye avec ce fer sanglant
Qui finit de ses jours les déplorables restes;
L'autre avec le débris encore étincelant
D'un bûcher, de sa mort théâtre trop funeste.
De ses pleurs endurcis par le pouvoir des dieux
Myrrha fait contre lui de redoutables armes,
Leur poids va l'accabler : pauvre amour! ses allarmes
Ne puniront que toi de son crime odieux.
L'amour veut invoquer sa mère
Et par ses pleurs et par ses cris :
Vient-elle à son secours? non, Vénus en colère
Insulte encore aux tourmens de son fils;
« Ah! dit-elle, à son tour qu'il éprouve ma rage;

Je n'ai que trop souffert de cet audacieux.
Des filets de Vulcain, des ris malins des dieux
Je n'ai pas oublié l'outrage :
C'est Vénus en courroux qui menace : tremblez.
Sa main s'arme aussitôt d'un gros bouquet de roses
De leurs boutons à peine écloses :
Déjà sous ses coups redoublés,
D'une main, hélas ! trop sûre,
Le sang jaillit et couvre la verdure
Qui pare l'immortel séjour :
Arrêtez, déesse irritée,
S'écrie avec transport la troupe épouvantée,
Lorsque nous respirions le jour,
Une planète infortunée
Fit nos malheurs; ce ne fut pas l'amour.

Notes Bibliographiques
sur quelques Auteurs cités dans cet ouvrage.

(A) Il y eut plusieurs Asclépiades. Un d'eux vivoit sous Trajan, et fut d'abord rhéteur et ensuite médecin à Rome. Il mourut d'une chûte, dans un âge très-avancé. Pline cite ses cinq remèdes : l'abstinence des viandes et du vin dans certaines occassions. Les frictions, la promenade et la voiture.

(B) *Jérome* Mercurialis, mort à Forli sa patrie, en 1596, à 66 ans, Professeur de médecine à Padoue, à Bologne et à Pise. Ses compatriotes lui érigèrent une statue. Ami généreux, vivant avec éclat, et charitable envers les pauvres ; il n'en laissa pas moins 120,000 écus d'or à ses héritiers. Il était de belle taille, de bonne mine, d'une grande douceur et d'une piété exemplaire. Il a laissé des ouvrages pleins d'érudition. 1o *De arte Gym-*

nasticâ 1602, *in-4°.* 2° *De morbis mulierum*, 1601, *in-4°.* 3°. *Des notes sur Hyppocrate et sur Pline l'ancien.*

(C) *Thomas* Campanella, Dominicain Calabrois, emprisonné 27 ans pour avoir montré plus d'esprit qu'un vieux professeur de son ordre. Il eut sept fois la question, pendant ving-quatre heures de suite, et ne fut élargi qu'à la sollicitation du pape Urbain VIII. Il vint à Paris, protégé (en 1624) par le cardinal de Richelieu, et y mourut en 1639, à 71 ans, pour avoir pris de l'antimoine. Nous avons de lui entr'autres ouvrag. *l'Atheïsmus triumphatus.*

(D) *Jean* Pic, Prince de la *Mirandole* et *de la Concorde*, né en 1463, d'une famille illustre, fut, dès sa plus tendre jeunesse, un prodige de mémoire et de science : il possédait vingt-deux langues à l'âge de dix-huit ans. Ses ouvrages sont recueillis en 1 vol *in.fol.* Bâle 1601. *Nous ne citerons que son traité de la dignité de*

l'homme. 2° *de l'Etre de l'univers.* 3° *trois livres sur le banquet de Platon.* 4° *ses disputes contre l'astrologie judiciaire. Bologne.* 1495, *in fol. rare.*

(E) *Jean* Nevisan, juriconsulte Italien, natif d'Asti, mort en 1540, étudia le droit à Padoue, et l'enseigna à Turin. Son principal ouvrage est celui que cite ici *Meibomius* : *Silvœ nuptialis, lib.* 6, *in quibus matrimonii, dotium, filiationis, adulterii materia discutitur.* Lyon, 1772, *in*-8°. liv. curieux, qui souleva tout le beau sexe contre lui.

(F) *Ludovicus Cælius* Rhodiginus, né à Rowigo dans l'Etat de Venise, en 1450, savant dans le latin et le grec, fut professeur à Milan, et mourut à Padoue, en 1525, à 75 ans, son nom de famille était *Richeri. Jules César Scaliger* fut son disciple : les talens de l'éléve justifient les éloges qu'il. prodigua à son maître, en l'appellant le Varron de son temps. Rho-

diginus fit un voyage en France, et Charles VIII le combla de bienfaits. Il fut enterré dans le couvent de Saint-François, à Rowigo. Balthazar de Bonifaci, archidiacre de Trévigi, fit son éloge funèbre qu'il termine par ce distique.

A Duplici patriâ nactus cognomina bina,
Cælius in cælis, hîc Rhodiginus eris.

Son principal ouvrage est celui *des Anciennes leçons*, en 30 liv.

(G) Tout le monde lettré connoît le fameux *André* Tiraqueau, né à Fontenay-le-comte, dont il fut Lieutenant Civil, et mort en 1558, dans un âge très-avancé. Ses vastes occupations ne l'empêchèrent pas de donner au public un grand nombre d'excellens ouvrages. Il fit vingt enfans et vingt ouvrages. Il fut l'ami du fameux chancelier de l'Hôpital. On lui fit cette épitaphe.

Ci gît le fameux TIRAQUEAU
Ce grand commentateur de loix et de coutumes,

Qui ne but jamais que de l'eau,
Eut vingt enfans, fit vingt volumes :
On croit que cet homme divin;
Dont la verve était si féconde,
De ses productions aurait rempli le monde,
Si, comme un autre, il avait bu du vin.

(H) *Othon* Brunfels, fils d'un tonnelier de Mayence, se distingua dans les lettres, les langues savantes et la théologie. Il fut religieux à la Chartreuse de Mayence. Il était valétudinaire, inquiet, mélancolique, inconstant et fâcheux avec ses amis. Il fut un des premiers qui suivirent Luther, sortit secrétement du monastére et se retira à Strasbourg, ensuite à Basle où il fut reçu médecin en 1530. Revenu à Strasbourg, et de là envoyé à Berne, il y mourut six mois après, le 23 Octobre 1534, d'une maladie inconnue aux médecins, ayant la poitrine toute en feu et la langue noire comme du charbon.

(I) *Fr.* Junctinus ou Giuntino, mathématicien Florentin, d'abord carme, ensuite apostat, est auteur des commentaires latins sur la sphère de *Sacro Bosco*, Il mourut vers la fin du seizième siècle. Il vécut errant, inquiet et libertin, et fut accablé sous les ruines de sa bibliothèque. L'astrologie judiciaire sur laquelle il fit divers ouvrages, ne lui avait pas annoncé ce genre de mort, dont il se serait sans doute préservé.

(K) *Marsilio* Cagnati de Véronne, professeur de médecine à Rome, sous le pontificat de Clément VIII et Paul V. Il étudia à Padoue, sous Zabarella, et se fit une grande réputation dans les langues, les belles-lettres, la philosophie et la médecine. C'était un homme très-mélancolique, sévère, parlant très-peu, mais avec beaucoup d'éloquence et de facilité. Nous avons de lui : *De Sanitate tuendâ libri 2. opuscula varia. Variæ lectiones.*

(L) Origène, surnommé Adamantius, à cause de son assiduité au travail, nâquit à Alexandrie, l'an 185 de J. C. Cet homme fut étonnant pour le savoir, le courage dans les persécutions, et les nombreux ouvrages qu'il a laissés. Léonide, son père, avait tant de vénération pour lui, qu'il allait lui baiser la poitrine pendant qu'il dormait. Origène, à 18 ans, fut chargé d'instruire les fidèles d'Alexandrie. Les femmes fréquentant son école, il crut fermer la bouche à la calomnie, en se châtrant lui-même. Il se croyait autorisé à cette cruauté par un passage de l'écriture ; mais ce fut précisément ce qui lui ferma tous les chemins aux dignités ecclésiastiques. Voy. *Bayle*. *Lucien*, tom. 3, et le traité des eunuques de *Charles Ancillon*, première part. ch. 5. art. *Valésiens*.

(M) Isidore, de Séville, fils d'un gouverneur de Carthagène, et élevé par

Léandre son frère, évêque de Séville, fit entre autres ouvrages, vingt livres d'*Origines* ou *Etymologies*. Il mourut en saint en 636, également regretté des savans, des pauvres et de toute l'Espagne dont il était l'oracle. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Dom Dubreuil, Bénédictin. *Paris* 1601 et *Cologne*, 1613. *in-fol.*

(N) Aëtius ou Aëce, médecin d'Amide, ville de Mésopotamie, sur le Tibre, étudia à Alexandrie sur la fin du quatorzième siècle. Il fut le premier médecin Chrétien qui laissa des écrits sur la médecine. Il suivit la méthode des Egyptiens, excella das la chirurgie et les maladies des yeux. L'ouvrage dont il est ici question, qui a pour titre : *Tetrabiblos* est en seize livres. Les huit premiers sont imprimés en grec, chez *Alde. Venise* 1534. *in-fol.* les 8 derniers sont manuscrits dans la Bibliothéque de l'Empereur à

Vienne. C'est une compilation, pleine de choses qu'on chercherait vainement ailleurs. Elle a été traduite en latin par *Janus Cornarus*, et imprimée à Bâle, chez *Forben*. 1542, sous ce titre : *Contracta ex veteribus medicina* : etc.

(O) *Nicolas* Perrot, né à Sasso-Ferrato, d'une famille illustre, mais pauvre, fut conclaviste du cardinal Bessarion, après la mort du pape Paul III, gouverneur de Pérouse, de l'Ombrie, puis archevêque de Siponto, en 1458. Il mourut en 1480 à *Fugicura*, sa maison de plaisance, auprès de sa patrie. Ses ouvrages sont : 1o. Traduction des cinq premiers livres de *Polybe*. 2o. *Traité sur le Serment d'Hyppocrate*. 3o. *Du Manuel d'Epictète*. 4o. Du Commentaire *de Simplicius* sur la physique d'Aristote. 5o. Des Harangues. 6o. Des Lettres. 7o. Des Poësies Italiennes 8o. Des Commentaires sur le *Stace*. 9o. *De generibus Metrorum*. 10o. *De Horatii*

Flacci ac Severini metris. 11° *Cornucopia, seu latinæ linguæ commentarius.* (sur Martial.) 1513 *in-fol.* 120. *Rudimenta Grammatices.* Rome, 1475, *in-fol.* édition très-rare.

(P) *Quintus-Septimius-Florens* Tertullianus, Prêtre de Carthage, et fils d'un Centenier dans la milice, sous le proconsul d'Afrique, mourut vers l'an 216, sous le règne *d'Antonin Caracalla.* Il se fit Chrétien, et fut le plus éloquent défenseur du Christianisme, avant qu'il eût embrassé le *Montanisme.* La meilleure édit. des ouvrages de ce père illustre de l'Eglise est celle de *Venise*, 1746, Vassoult a donné en 1714 et 1715, une belle traduction de son *Apologie pour les Chrétiens* avec des notes. *Thomas*, seigneur *du Fossé*, sous le nom de la *Motte*, a donné une excellente vie de Tertullien et d'Origène.

(Q) *Nicolas* de Lyre, ainsi nommé du

lieu de sa naissance, petite ville de Normandie, entre Séez et Evreux. Il était né Juif, et étudia sous les rabbins, mais il se convertit et prit l'habit des Frères Mineurs en 1292. Cet auteur possédoit très-bien la langue hébraïque. La Reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, et femme de Philippe V, dit le *Long*, le nomma un des exécuteurs de son testament, en 1325. Il mourut provincial de son ordre, à Paris en 1340. Nous avons de lui entr'autres ouvrages : *des Postilles*, ou *petits commentaires sur la Bible. Lyon.* 1596.

(R) Avicenne, philosophe et médecin Arabe, de Bochara, en Perse, nâquit l'an 370 de l'Egyre, fut médecin et visir du Sultan Cabous, et mourut de ses débauches, l'an 428, à 56 ans. Cet homme, doué d'une mémoire prodigieuse, savait par cœur les livres de métaphysique l'Aristote, qu'il avait lus quarante fois sans

y rien entendre. Ses ouvrages ont été imprimés à Rome, en arabe, par les soins de Sixte IV, en 1489, et traduits en latin par Gérard de Crémone, André Alpagus et autres.

(S) *FULGENTIUS* Placiades, évêque de Carthage dans le sixième siècle, auteur de 3. liv, de Mythologie, imprimés chez Jacques Comelin en 1599, avec *Hyginus*, *Julius-Firmicus Maternus et Alberic*. La première édit. est celle d'Ausbourg 1517, avec des notes de Jacques Locher. On lui attribue encore un livre de l'allégorie de Virgile, adressé à Chalcide le grammairien.

(T) Nemesius, philosophe Chrétien, natif et Evêque d'Emèse en Phénicie, sur la fin du quatrième siècle. Nous avons de lui u livre *De la nature de l'homme*, qui se trouve grec et latin dans la bibliothèque des Pères, et dans lequel il soutient la préexistance des ames.

(U) Sennert (Daniel) fils d'un cordonnier de Breslaw, né en 1572, devint docteur et professeur en médecine à Wirtemberg, et mourut de la peste en 1637, à 65 ans. Ses ouvrages furent imprimés à Venise en 1640, 3 vol. *in-fol.* Ils forment une bibliothèque complète de médecine, et valent beaucoup mieux que plusieurs de nos modernes écrits. Sa passion pour la chymie, sa liberté à réfuter les anciens, et la singularité de ses opinions lui firent beaucoup d'ennemis. Il suivit la méthode de Galien. André Sennert, son fils, mort à Wirtemberg en 1689, à 84 ans, soutint, par plusieurs gros livres, la réputation de son père.

(V) Oribase de Pergame, disciple de Zénon de Chypre, et médecin de *Julien l'Apostat* qui le fit Questeur à Constantinople. Exilé sous les Empereurs suivans, il se fit estimer des barbares même par sa vertu. Rappellé par la suite, il

mourut au commencement du cinquième siècle. Le plus estimé de ses ouvrages, imprimés à Bâle, en 1557, 3 vol. *in-folio*; est son liv. *des Collections*, entrepris à la prière de Julien, et puisé dans Galien et autres. Il ne nous reste que dix-sept livres de cet ouvrage qui en avait soixante-douze.

FIN.

Le cit. Mercier s'étant livré à la réimpression des livres rares et singuliers, distribuera gratis son catalogue aux amateurs, et se fera un plaisir de correspondre avec eux, s'ils ont la précaution d'affranchir leurs lettres.

OUVRAGES.

Qui se trouvent chez le même.

Eloge du pet, dissertation historique anatomique et philosophique sur son origine, son antiquité, ses vertus, sa figure, les honneurs qu'on lui a rendus chez les peuples anciens, et les facéties auxquelles il a donné lieu; ornée de la figure du dieu *Pet*, dessinée d'après l'antique, 1 vol. in-18, franc de port; 1 f. 25 c.

Eloge de quelque chose, dédié à quelqu'un, suivi de l'éloge de rien dédié à personne, et autres jolis Riens; 1 vol. in-18; 50 c.

Eloges des poux, de la boue et de la paille, traduits du latin de Daniel Heinsius, Majoragius et Frédéric Widebramus; 1 v. in-18 50 c.

Eloge des tétons, ouvrage curieux dans lequel on examine s'ils doivent être découverts, s'il est permis de les toucher, quels sont leurs vertus, leur forme, leur langage, leur éloquence et les pays où ils sont

les plus beaux; 1 v. in-18 (so presse), 1 f.

Gérard de Velsen, ou l'origine d'Amsterdam, poëme en prose, en 7 livres; 1 vol. in-18 jolie éd, fig. et vignettes (trois. édit.) 75 c.

Loisirs d'un rentier, par Job Diaphane, choix de jolis fabliaux en prose et en vers, 1 v. in-18, fig. 75 c.

Lucina sinè concubitu, Lucine affranchie des loix du concours; ouvrage singulier, dans lequel il est démontré qu'une femme peut concevoir et enfanter sans le commerce d'un homme; trois. edit. très-augmentée et suivie d'un poëme; 1 vol. in-18 1 f.

Sorcière de Verberie (la), anecdote française, suivie du conte des Bonnets, de la Coupe miraculeuse et autres fragmens précieux; 1 vol. in-18; fig. 50 c.

Recueil de poëmes sur le plaisir et sur la volupté, par le feu comte d'Estaing, Favre et autres; 2 v. in-18, fig, édit. Casin. 1 f. 20 c.

Soirées (les) de l'automne, ou les

épanchemens de l'amitié, 3 vol. in-18 fig. 1 f. 50 c.

Le Vendangeur, ou le Jardin d'amour, poëme traduit de l'italien, de L. Tansillo, avec le texte italien et des notes; 1 v. in-12, bien imprimé, orné d'une jolie fig. allég. vign. et fleurons. 1 f. 50 c.

Tribunal (le) d'Apollon, jugement en dernier ressort de plus de 300 auteurs français vivans, avec la notice de leurs ouvrages; 2 vol. in-18 de 240 p. chacun. 2 f. 40 c.

Education des serins (l'), poëme didactique, par l'abbé Béraud, suivi des plus jolies poësies traduites de l'angl. par L. B. 1 v. in-18 50 c.

Poëmes philosophiques sur l'homme, sur la nature et sur les fleurs, recueil de pièces très-rares, 1 vol. in-18. fig. 75 c.

Pain béni (le), poëme et autres œuvres choisies de l'abbé de Marigny, dern. édit. 1 v. in-18 50 c.

Soupirs du cloitre (les), poëme par Guymond de la Touche, et autres pièces choisies du même; 1 vol. édit. Casin. 50 c.

